

CA 1 I A 59
I 54

FOR CIRCULATION

CA1 IA 59 I54 V.>



Vol. 21, #2

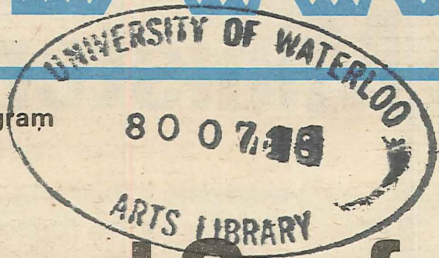
STORAGE

INDIAN NEWS

561/g/126

Vol. 21 No. 2

May 1980 Indian and Inuit Affairs Program



ISSN 0019-6029

First Nations Constitutional Conference

OTTAWA — Several hundred Chiefs and Elders held a four-day national conference here — from April 28 to May 1 — with a long term goal of enshrining an Indian government in the Canadian constitution.

The conference was called the "First Nations Constitutional Conference" and its theme was "A future for our children."

This issue of the Indian News is almost exclusively written about the many things — good and bad — that occurred during that conference.

Highlights of the conference were:

- The country's 570 chiefs will form an organization that will eventually replace the National Indian Brotherhood.
- Indian Affairs' Minister John Munro's speech and Indian reaction.
- Prime Minister P.E. Trudeau's speech and Indian reaction.

- Union of B.C. chief's leader calls Trudeau speech "wishy-washy" and walks out halfway through Munro's speech.
- Energy Minister Marc Lalonde lays out limits of Indian participation in Canadian constitutional talks and energy negotiations.
- Dene leader says Mackenzie Valley pipeline will be built "over Dene bodies."
- B.C. chief accuses provincial welfare agency of genocide.
- Canadian Indians losing 10 million annual interest on funds? These stories and more throughout the paper.

ALL PHOTOS BY YVES ASSINIWI



Indians to replace the NIB

Indian people moved one step closer to setting up their own Parliament when they created a national chief's organization to replace the National Indian Brotherhood (NIB).

The new group, made up of the country's 570 band chiefs, will be responsible for broad policies on issues such as constitutional reform and Indian Act amendments.

A provisional council will be elected shortly to take over the administration of the NIB.

How that will be done, how long will it take and what specific mandate the new group will have has yet to be decided.

The resolution was adopted by 400 chiefs and elders here in a four-day conference to discuss constitutional and other matters.

The NIB, which represents the country's 300,000 Indians registered under the Indian Act, was formed in 1970 to develop social, economic and political policies, but it never has had a mandate to implement them.

However, its executive committee was made up executives of provincial and territorial organizations. They in turn were elected by band members.

Now the power will reside in the chief, who hope to be a more effective lobbying force with the federal government.

Marc Lalonde

Energy Minister sets out limit

Any hopes Indian leaders may have had about sitting down as equals with provinces on constitutional talks or participating in energy negotiations with Alberta have been dashed by Energy Minister Marc Lalonde.

"The energy negotiations are between two governments, period," Lalonde told a group of Indian chiefs and elders during a two-hour question period.

"Neither the government of Alberta nor ourselves are going to have discussions with representatives from all kinds of groups."

On the constitution, Lalonde bluntly stated that Ottawa will not recognize Indian collectivity as a province at future talks.

"You're not a province," he told Dave Monture of the National Indian Brotherhood.

He repeated Prime Minister Trudeau's pledge to allow natives to sit at the table with provincial leaders to discuss issues that affect them, such as aboriginal rights, treaty rights, internal self-government and representation of natives in Parliament.

"There will be no backtracking on the commitment . . . to direct participation on anything of Indian interest," he said.

Lalonde said the exact format will still have to be negotiated at working committees of federal, provincial and native interests.

At the last constitutional conference native groups sat as observers and have since been seeking full, equal and continuing participation with provinces at future discussions.

"A Future For Our Children"

Graydon Nicholas: ". . . we don't have the power to sell our rights, they belong to our children . . ."

Canada Post / Canada Postage Paid / Troisième classe / Third class / Ottawa / K1A 0M8

0041210 A LEPT 0001
GOV'T PUB DEPT
DANA PORTER ARTS LIB
UNIV OF WATERLOO
WATERLOO
N2L 5G1

01

ONT

Affaires indiennes et du Nord Canada

Conférence constitutionnelle indienne

Ottawa — Plusieurs centaines de chefs et d'anciens ont assisté à Ottawa, à une conférence nationale de quatre jours, du 28 avril au 1^{er} mai. L'objectif à long terme était d'enchâsser un gouvernement indien dans la constitution canadienne.

"La conférence constitutionnelle des premières nations" (tel était le nom donné à la conférence) avait pour thème: "Un avenir pour nos enfants".

Ce numéro de Nouvelles indiennes est presque entièrement consacré aux événements — heureux ou malheureux — qui se sont produits au cours de cette conférence.

Les points saillants de la conférence étaient les suivants:

- Les 570 chefs du pays formeront une association qui remplacera éventuellement la Fraternité des Indiens du Canada.
- Le discours du ministre des Affaires indiennes John Munro et la réaction indienne.

- Le discours du Premier ministre P.E. Trudeau et la réaction des Indiens.
- Le leader de l'Union des chefs de C.-B. qualifie le discours de Trudeau d'"insipide" et quitte la salle au milieu du discours de Munro.
- Le ministre de l'Énergie, Marc Lalonde, fixe les limites de la participation indienne dans les pourparlers sur la constitution canadienne et les négociations sur l'énergie.
- Un chef déné déclare que le pipeline de la vallée du Mackenzie sera construit "en passant sur les corps des Dénés".
- Un chef de la C.-B. accuse l'agence du Bien-être social provinciale de génocide.
- Les Indiens du Canada perdent-ils 10 millions de dollars en intérêts par année?

On trouvera plusieurs articles sur ces sujets et sur bien d'autres dans ce numéro.



Photos: Yves Assiniwi

Un futur pour nos enfants

Graydon Nicholas: "... nous n'avons pas le pouvoir de vendre nos droits, ils appartiennent à nos enfants..."

La FIC sera remplacée

Le peuple indien a franchi une nouvelle étape en créant un organisme national de chefs, pour remplacer la Fraternité des Indiens du Canada (FIC), ce qui constitue un progrès vers l'établissement de leur propre parlement.

Le nouveau groupe, qui est composé des 570 chefs de bande du pays, sera chargé des politiques d'ensemble concernant les questions telles que la réforme constitutionnelle et les modifications à la *Loi sur les Indiens*.

Un conseil provisoire sera élu prochainement pour voir à l'administration de la FIC.

On n'a pas encore décidé comment cela s'effectuera, combien de temps il faudra et ce que sera exactement le mandat du nouvel organisme.

La résolution a été adoptée par 400 chefs et anciens au cours d'une conférence de quatre jours sur la Constitution et d'autres sujets.

La FIC, qui représente les 300 000 Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*, a été instituée en 1970 pour élaborer des lignes directrices dans les domaines social, économique et politique, mais elle n'a jamais eu le mandat de les mettre en application.

Cependant, son comité de direction était composé de directeurs d'associations provinciales et territoriales, qui, à leur tour, étaient élus par les membres des bandes.

Maintenant le pouvoir sera entre les mains des Chefs qui espèrent exercer des pressions plus efficaces sur le gouvernement fédéral.

Lalonde fixe les limites

Les espoirs qu'avaient les leaders indiens de participer sur un pied d'égalité avec les provinces, aux discussions constitutionnelles ou aux négociations sur l'énergie avec l'Alberta, ont été écartés par le ministre de l'Énergie, Marc Lalonde.

"Les négociations sur l'énergie s'effectuent entre deux gouvernements, un point c'est tout," a dit Lalonde à un groupe de chefs et d'anciens Indiens, au cours d'une période de questions qui a duré deux heures.

"Ni le gouvernement de l'Alberta, ni nous-mêmes n'allons discuter avec des représentants de groupes, quels qu'ils soient."

Sur la constitution, Lalonde a carrément déclaré qu'Ottawa ne reconnaît aucunement la collectivité indienne comme une province dans les futurs pourparlers.

"Vous n'êtes pas une province," a-t-il dit à Dave Monture de la Fraternité des Indiens du Canada.

Il a répété l'engagement du Premier ministre Trudeau de permettre aux Autochtones de siéger avec les leaders provinciaux pour discuter des problèmes qui les touchent, comme les droits aborigènes, les droits découlant des traités, l'auto-gouvernement interne et la représentation des Autochtones au Parlement.

"Il n'y aura pas de retour en arrière sur les engagements pris... d'orienter la participation dans tout ce qui intéresse les Indiens," a-t-il ajouté.

Lalonde a précisé que la formule exacte devra être négociée dans les comités de travail intéressés aux niveaux fédéral, provincial et autochtone.

Au cours de la dernière conférence constitutionnelle, les groupes autochtones étaient présents à titre d'observateurs, et depuis, ils ont essayé d'obtenir une participation entière, égale et permanente avec les provinces, pour les prochaines discussions.



NOMS INDIENS AU CANADA

QUÉBEC (Qué.): on a donné à ce mot de nombreux sens. Selon la légende, lorsque Champlain parvint à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Québec, les Indiens l'accueillirent en criant: Kabec! Kabec! (c'est-à-dire: Débarquez! Débarquez!). On dit aussi que ce mot signifie "lieu où le fleuve se rétrécit".



First Nations Constitutional Conference

Prime Minister addresses conference

In his address to you yesterday, Chief Andrew Delisle of Caughnawaga said: "Let us draw our minds together into one." I was reminded that those words appear in a beautiful Iroquois prayer of thanksgiving, which ends with the sentence: "We draw our minds together into one, and give thanks for what is on earth."

I chose to begin my remarks with those words because they speak of a time when the Indian people lived in harmony with the land and the waters, with the Creator, with the whole known world.

Over the decades and the centuries, that sense of harmony was assaulted and drastically weakened by the injustice and insensitivity of the white man, by the despair, anger and disunity of Indian people themselves.

We cannot change the past. We cannot rewrite our history to make it look prettier than it was. But we can learn, as your ancestors did, to draw our minds together into one, and give thanks for each other, and for what is on earth.

You and I are here tonight because we want to work together to re-create, within Indian communities, in our time, that sense of harmony with the world which once filled the lives of your people.

I am very pleased that we are beginning this new and promising decade, in the early days of our government, by sitting down together rather than standing up against one another.

I value the opportunity to meet with so many Chiefs and Elders because it is important that we understand each other, and because I know you will carry my message back to your people in every part of Canada.

John (Munro) and I want to renew our commitment to you by formally reaffirming our willing acceptance of federal responsibility and jurisdiction under the Constitution for Indian people, Indian lands and Indian communities, and our support for the unique status of Indian people within the Canadian federation.

The 1980s will be a time of great danger and great opportunity for Canada. We will emerge from this decade as a stronger country and a more united people only if we give new strength to our desire to live and work together, to build together a better future for all Canadians.

You and I know very well that the best hope of the Indian people and other native peoples lies in the willingness of all Canadians to share what we have, and to share the work of building for the future. Therefore, in working to

strengthen our national will and the unity of this country, you and I are natural allies.

History gives you the right to respond that you will start thinking more of Canada and its needs, when Canada starts thinking more of you and your needs.

But I am asking you tonight for an act of great generosity. I am asking you, in this crucial time for Canada, to treat this country better than it has treated your people in the past.

In the name of all Canadians, and because of our country's great need, I am making this claim on you and your people.

"What can you claim from us," you might ask, "and by what right? The white man has taken most of our land and our wealth. Many of our people live in poverty. What do we have to give except our land? And if we give that, we will die."

I am not referring to your land. I am referring to something of even greater value. I ask you to share with us the very soul and spirit of your people. I ask you to teach us, from the richness of your heritage, the real meaning and the true value of sharing this earth.

From the earliest beginnings of your culture and religion, you have known something that the white man needs to learn. You have known that human beings are intended to care for each other and help each other, to share the richness of the land and to protect that land for future generations.

When the very first Europeans, the settlers, explorers and fur traders, came to this land, you shared your food and your knowledge with them. You shared your homeland. You taught them to survive.

The Indian people made it possible for the human society we call Canada to be born. Now Canada needs to be re-born, and I call on you again to help us survive as a nation. I ask you to reach out to the larger society to teach us what we have to learn.

If a Canadian prime minister had made this request of Indian leaders at any other time in our history, your response might well have been that he was simply indulging in soothing rhetoric. But the reality of the crisis in which Canada finds itself today, with our



Starblanket and Prime Minister Trudeau

national will being threatened by separatism in Quebec and with the building of protective fences around provinces, must convince you of the seriousness of the demand I am making upon you and your people.

My belief that the Indian people can make a difference in how all Canadians feel about each other, and treat each other, is based partly on my experience of how you have influenced government thinking over the past ten years.

Because we made great progress in understanding each other during the course of the 1970s, we know that the beginning of this new decade can be the beginning of a new era in the cooperative relationship between the federal government and native peoples.

The 1970s were a decade of dialogue, organization, the refining of proposals and goals, and the building of closer contacts between us.

The 1980s must be a decade of decision and actions, designed to liberate the potential of native peoples for self-directed growth.

During the 1970s, the government's approach matured, and so did yours. To prove that point, let's take a look at where we were ten years ago, and where we are today.

At the beginning of the 1970s, my colleagues and I opposed the very idea of aboriginal rights. I said then that we could not attempt to right all the wrongs of the past. We could only attempt to be just in our time.

In those days, the government proposed the abolition of the department of Indian Affairs, and the gradual elimination of special treatment of Indians under the Indian Act. We were responding favourably to what many Indian spokesmen had been requesting for many years.

Our proposals caused you to re-examine your position on these important issues. The result was that you opposed our policy on the status of

Indians. Our White Paper and your Red Paper symbolized the misunderstanding between us. That was the situation ten years ago.

During the course of the 1970s, we changed our mind on aboriginal rights. With the help of your educational efforts and some judicial examination of the issue, the government accepted the concept of land rights accruing without treaties to the original inhabitants of this country. We began negotiating land claims arising from those rights, acquired through the traditional use and occupancy of the land.

In those same years, the government became more sensitive to the Indian people's intense attachment to the land, so central to your culture and heritage.

At your urging, we abandoned the idea of amending the Indian Act in ways which you believed would have led to your assimilation into the larger Canadian society. Instead, we have been working with you toward the goal of a stronger Indian cultural identity, and stronger Indian communities within a renewed Canadian federation.

Finally, we set a valuable and historic precedent by involving native peoples directly, with the federal and provincial governments, in the process of the reform of the constitution.

Over the course of the past ten years, the Indian, Métis and Inuit people have become immeasurably better organized. Your organizations have become more effective in negotiating with governments, more effective in canvassing your opinions and representing your views. I take some pride in the knowledge that a new federal policy of assisting native organizations helped to make possible the progress you have achieved.

Part of that progress was your transition from an often unfocused and generalized sense of grievance to

(continued on page 8)

INDIAN NEWS

Editor
Howard Bernard

Assistant Editor
Gilbert Oskaboos

A free monthly newspaper published with the assistance of the Department of Indian Affairs and Northern Development. The Indian News is written and edited by Indian people therefore opinions and statements contained within its pages are not necessarily those of the Department. Free expression of viewpoint is invited. Articles may be reproduced providing credit is given this paper.

Indian News
Ottawa, Ontario K1A 0H4
phone (819) 994-1226

Le Premier Ministre parle aux Chefs

Dans son allocution d'hier, le chef Andrew Delisle, de Caughnawaga, déclarait que l'on devrait "fondre nos âmes en une seule". Ces mots, m'a-t-on dit, font partie d'une belle prière iroquoise d'action de grâce, qui se termine par cette phrase: "Nous fondons nos âmes en une seule et rendons grâce de tout ce qui est sur terre."

J'ai choisi de commencer par ces mots parce qu'ils témoignent d'une époque où les Indiens vivaient en harmonie avec la terre et les eaux, avec le créateur et avec l'univers connu.

Au fil des décennies et des siècles, cette harmonie a été assaillie et considérablement affaiblie par l'injustice et l'insensibilité de l'homme blanc, par le désespoir, la colère et la désunion du peuple indien lui-même.

Nous ne pouvons changer le passé. Nous ne pouvons récrire notre histoire pour l'embellir. Nous pouvons toutefois apprendre, comme vos ancêtres le faisaient, à fondre nos âmes en une seule et rendre grâce de nos deux peuples et de ce qui est sur terre.

Nous sommes ici, ce soir, vous et moi, parce que nous voulons travailler tous ensemble à recréer aujourd'hui, au sein des collectivités indiennes, ce sentiment d'harmonie avec le monde qui a déjà habité votre peuple.

Je suis très heureux que nous entreprenions cette prometteuse nouvelle décennie, aux premiers jours de notre gouvernement, en nous assoyant à une même table plutôt qu'en nous dressant les uns contre les autres.

J'apprécie l'occasion de pouvoir rencontrer un si grand nombre de chefs et d'anciens parce qu'il importe que nous nous comprenions bien et parce que je sais que vous transmettez mon message à votre peuple partout au pays.

John et moi voulons ce soir renouveler notre engagement envers vous en réaffirmant notre volonté d'assumer la responsabilité fédérale à l'égard du peuple indien, des collectivités indiennes et de leurs terres, ainsi que notre appui au statut unique du peuple indien au sein de la fédération canadienne.

La décennie 80 est une époque pleine de risques pour le Canada, mais elle est aussi pleine de promesses. Nous ne pourrions toutefois en sortir plus forts et plus unis que si nous revivions notre vouloir vivre collectif, notre désir de bâtir ensemble un meilleur avenir pour tous les Canadiens.

Vous et moi savons pertinemment que le plus grand espoir du peuple indien et des autres peuples autochtones réside dans la volonté de tous les Canadiens de partager nos ressources et de travailler ensemble à bâtir notre avenir. Nous sommes donc des alliés

naturels dans nos efforts de renforcer notre volonté nationale et l'unité de notre pays.

L'histoire vous donne le droit de répondre que vous commencerez à vous préoccuper du Canada et de ses besoins lorsque le Canada commencera à se préoccuper de votre peuple et de ses besoins.

Je vous demande ce soir de faire un acte de grande générosité. Je vous demande, en cette période critique pour le Canada, de traiter ce pays mieux qu'il ne vous a traités dans le passé.

Au nom de tous les Canadiens, et vu le grand besoin de notre pays, je viens à vous avec une requête.

"Que pouvez-vous nous réclamer, me demanderez-vous, et de quel droit? Vous vous êtes emparés de la plus grande partie de nos terres et de nos richesses. Nombre d'entre nous vivent dans la pauvreté. Qu'avons-nous à donner à part nos terres? Si nous les donnons, nous mourrons."

Je ne parle pas de vos terres, mais de quelque chose d'une valeur encore plus grande. Je vous demande de partager avec nous l'âme et l'esprit mêmes de votre peuple. Je vous demande de nous enseigner, à partir de la richesse de votre patrimoine, la vraie signification et la vraie valeur du partage de cette terre.

Dès la naissance de votre culture et de votre religion, vous avez su une chose que vous devez nous inculquer. Vous avez compris que les êtres humains ont été créés pour se soutenir les uns les autres et pour s'entraider, pour partager les richesses de la terre et la protéger dans l'intérêt des générations futures.

Lorsque les premiers Européens, colons, explorateurs et pelletiers, sont arrivés sur cette terre, vous avez partagé votre nourriture et vos connaissances avec eux. Vous avez partagé votre patrie. Vous leur avez appris à survivre.

Le peuple indien a permis l'éclosion de la société que nous appelons le Canada. Aujourd'hui, le Canada doit renaître. C'est pourquoi je fais appel à vous une fois de plus pour aider notre pays à survivre. Je vous demande de tendre la main à l'ensemble de la société pour nous enseigner ce que nous avons à apprendre.



Starblanket et Trudeau

Si un premier ministre du Canada avait fait cette demande aux chefs indiens à tout autre moment de notre histoire, vous auriez pu me répondre qu'il donnait simplement libre cours à une rhétorique apaisante. Cependant, la réalité de la crise à laquelle le Canada fait face aujourd'hui, la menace que le séparatisme au Québec fait peser sur notre volonté nationale, et l'érection de murs protecteurs autour des provinces sont autant de facteurs qui doivent vous convaincre du sérieux de la requête que je vous adresse, ainsi qu'à votre peuple.

Ma conviction que le peuple indien peut influencer sur ce que tous les Canadiens ressentent les uns pour les autres et sur la façon dont ils se conduisent les uns envers les autres repose en partie sur mon expérience de l'influence que vous avez eue sur le gouvernement au cours de la dernière décennie.

Parce que nous sommes parvenus à nous entendre beaucoup mieux au cours des années 70, nous savons que le début de la présente décennie peut être le début d'une nouvelle époque au chapitre de la coopération entre le gouvernement fédéral et les autochtones.

Les années 70 ont été une période de dialogue, d'organisation, de perfectionnement des propositions et des objectifs et de rapprochement.

Les années 80 devront être une période de décisions et d'actions qui permettent l'épanouissement du potentiel de croissance autonome des autochtones.

Les années 70 ont assisté à la maturation des rapports entre le gouvernement et votre peuple. Pour en faire la preuve, jetons un coup d'oeil à la situation d'il y a dix ans et à celle d'aujourd'hui.

Au début des années 70, mes collègues et moi étions opposés à l'idée même des droits aborigènes. Je disais à l'époque que nous ne pouvions pas tenter de retracer tous les torts du passé. Nous pouvions seulement nous

efforcer d'être justes à notre époque.

Le gouvernement proposait alors d'abolir le ministère des Affaires indiennes et de supprimer graduellement le traitement spécial accordé aux Indiens en vertu de la Loi sur les Indiens. Nous faisons là droit aux revendications que bon nombre de porte-parole indiens réitéraient depuis longtemps.

Nos propositions vous ont amenés à revoir votre position sur ces questions importantes. Vous vous êtes finalement opposés à notre politique concernant le statut des Indiens. Notre Livre blanc et votre Livre rouge furent les symboles de notre mésentente. C'était il y a dix ans.

Au cours de la décennie 70, nous avons changé d'avis sur les droits aborigènes. Grâce à vos efforts pour faire valoir votre point de vue et à un examen judiciaire de la question, le gouvernement en est venu à consentir à accorder des droits territoriaux aux premiers habitants du pays sans qu'il ne soit nécessaire de conclure des traités. Nous avons alors commencé à négocier les revendications découlant de ces droits, acquis par une longue tradition d'usage et d'occupation des terres.

Au cours de cette même décennie, le gouvernement s'est sensibilisé à l'attachement profond du peuple indien à la terre, cette richesse située au coeur de votre culture et de votre patrimoine.

Pressés par vos exhortations, nous avons abandonné l'idée de modifier la Loi sur les Indiens d'une façon qui, à votre avis, aurait conduit à votre assimilation au reste de la société canadienne. A la place, nous avons travaillé avec vous au renforcement des collectivités indiennes, et de l'identité culturelle des Indiens, au sein d'une fédération canadienne renouvelée.

Enfin, nous avons créé un précédent historique d'une grande valeur en fai-

(suite à la page 8)

NOUVELLES INDIENNES

Rédacteur
Howard Bernard

Rédacteur adjoint
Gilbert Oskaboosé

"Nouvelles indiennes" est un journal mensuel distribué gratuitement et publié avec l'aide du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il est rédigé et publié par des Indiens et, par conséquent, les opinions et déclarations qu'il renferme ne sont pas nécessairement partagées par le Ministère. Les lecteurs sont invités à s'y exprimer librement. On peut reproduire les articles de "Nouvelles indiennes", pourvu qu'on lui en attribue le crédit.

"Nouvelles indiennes"
Ottawa, Ontario K1A 0H4
téléphone (819) 994-1226

First Nations Constitutional Conference

Dennis Nicholas

NIB Vice-President addresses Chiefs

I was a Chief before. I came to help the National Indian Brotherhood as Vice-President. In some ways, I wish I were sitting with you now. But it is with some knowledge of the responsibility you hold for your people that I address you. As Oren Lyons told us yesterday, historically, when Chiefs gathered together, the first thing they did was to renew, develop, and strengthen their unity. That happened yesterday. We should not be upset at all that a variety of opposing opinions was expressed — for that is the beginning of reconciling differences. And I saw that happening.

In his speech yesterday, Doug Cut-hand reminded us how we all have matured in our political thinking over the last decade. I think he was **right-on** in noting that we did not waste the time and money we spent when we thought the Indian Act was the most important thing in the world. Because in that process we came to really understand the foolishness of the Indian Act. We saw that it could be changed by any and every government of Canada that came along, according to its whim. We realized Canada had no right to legislate over us, the Original Peoples. We realized we were sovereign nations who had never surrendered our sovereignty. I don't think there are many of us who still believe the Indian Act offers us any security, any hope, any future for us or our children. Can we now put it aside? Let's not waste any more time on the Indian Act.

As Peter Kelly said when he addressed you yesterday, "I am a Chief — and I want to discuss our government." Yes, you are the Chiefs of the original nations, and it is your governments, our governments, we are discussing, implementing, and giving new life and power. The problem we are addressing ourselves to today is this — "How do we give our governments the most security and clear-cut authority and strength in our relationships with Canada?" Ordinarily, one might expect that Canada should be able to figure it out for themselves, without our help. Unfortunately, this is not the case. Because of their lack of roots, their imperial history, their colonial attitudes, they do not know how to include the original nations in their legal thinking.

Noel Starblanket and I have fought long and hard to place Indians as full, equal and ongoing participants at the current Constitutional renewal discussions. It would be folly to rely on the courts, the existing legislation, Royal Proclamations, or even Treaty and Aboriginal Rights, to protect our interests.

Consider the Treaties as an example. To the original nations of this country, the power to negotiate treaties was an undisputed right of our Indian nations.

The Treaty process produced an alliance between the Indian nations and the European immigrant population — in other words, international Treaties between two nations.

But Governments have used the courts to seriously undermine our Treaty provisions.

The Courts have described the Indian Treaties as little more than

contracts. They have held that any federal legislation can overrule the Treaties. It is little wonder that we Indians have bitterly denounced the federal government for breaking the intent of the sacred Treaties our forefathers signed. It is little wonder that Indian-White relations have been poisoned as a result.

I am re-telling this familiar history to you today, in order to illustrate the importance of securing constitutional guarantees for our Treaty and Aboriginal Rights. The courts — much to the delight of various governments — have made serious errors in interpreting our Treaties. The Courts could no longer

be used to undermine Treaty provisions if a new Constitution correctly described the legal status of Indian Treaties. The courts could become our allies if a new Constitution entrenched the terms of the Treaties in such a way that they could not be broken or explained away by judicial or bureaucratic interpretation. We could then use the Courts to uphold Treaty Rights over conflicting federal legislation.

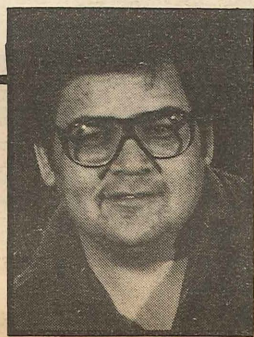
The courts could also be used to protect our Aboriginal rights — if those rights were enshrined in the Canadian Constitution. The Courts have belatedly recognized the existence of Aboriginal Rights, but have also held that they

can be overridden by federal legislation. This suppression of Aboriginal rights could not take place if we defined Aboriginal rights and secured them in a renewed Constitution.

Indian nations have always had, and continue to have, the right to self-government. But the Federal Government has chosen to throttle our unique self-governing rights. The Government has insisted it is dominant over the original nations.

It is our duty to entrench Indian Government rights in a new Constitution. Indian Government must be seen as a new order of government —

(continued on page 6)



A flag for the land of the Cree and the home of the braves

Column

By Gilbert Oskaboose

OTTAWA — During the recent All Chiefs and Elders conference held here one intriguing resolution concerning the adoption of an All Indian Nations flag surfaced.

It lasted all of two minutes under the combined attack of a dozen chiefs and vanished, to the chagrin of the two worthies who had advanced the idea.

To spare these well meaning chiefs further embarrassment I won't mention any names, but if you happen to visit Caughnawaga or Lorretville you'll have to make a maximum effort not to trip over **andy** one of them.

The resolution was soundly defeated — and rightly so under the circumstances — but I still think its a good idea.

There's nothing like a nice flag to pretty up a parade, to give an illusion of unity, or to burn on occasion. It also comes in handy when you're trying to convince your sons to become cannon fodder during wars.

But there's a right way and a wrong way to go about these auspicious matters and it is to that end that I respectfully suggest a Great All Indian Nations Flag Contest.

Surely there exists some Indian philanthropist or native organization willing to pay one hundred dollars in good and lawful coin of the realm to the winner of the best design submitted.

If a hundred bucks doesn't set your hot little hands to twitching then consider the honor of having created the flag that will wave forevermore over Indian Country.

All Canadian people of native

ancestry — Registered Indians, Non-status Indians, Metis and Inuit — should be eligible to enter such an historic event.

There would have to be a panel of judges made up of prominent Indian artists, doctors, lawyers and Indian chiefs to ensure we don't end up with a buffalo wearing a Sioux headress, riding a killer whale and singing "Indian Love Call" in archaic Ojibway.

To improve your chances of grabbing the gilt I offer the following helpful hints:

- Your design should be national in scope. For obvious reasons it shouldn't be specifically regional or tribal.
- For anyone who missed that, generally speaking, a Haida wouldn't identify with a buffalo any more than a Mohawk would with a sea lion.
- Please avoid lavender, puce or any color that glows in the dark.
- Avoid creating the "dog's breakfast effect" by trying to cram every known Indian symbol into one flag design.
- Don't make the same mistake as most other nations have by glorifying vicious birds of prey who are not above a little scavenging on the side — like eagles and hawks.
- Bears are symbolic of great power but they too are not above ripping off the occasional piglet, or scoffing down, with equal relish, some miserable creature that expired weeks ago. Besides, they leave outrageous muffins in the meadows and I wouldn't want anyone to think Indians could be full of anything like that. In

addition I wouldn't want you provoking the Russians.

- Don't bother gussying up your flag with a nice Indian-type fringe. The first good stiff breeze will probably create one for you.
- Entrants should be allowed to use crayons, oils, canvass, paper or a rancid moosehide to create their idea of an All Indian flag.

Well, there it is then. All we need is for someone to invent the wheel and start it rolling. As a certain prairie politician put it: "This thing could catch fire and snowball right across the country."

* * * *

HOW SWEET IT IS DEPT. — Into every life, it is said, some rain must fall. In Journalism its that nagging question: My Gawd, is there anybody out there?

Every lonely scribe — whether an old boy cranking it out on a crotchety, old Smith-Corona or a young shooter on a four-barreled, chrome plated, supercharged IBM — wonders the same thing. Is there anyone out there? Does anybody read this stuff?

Yesterday a kindly soul handed over a tape of the CBC radio program — Fresh Air. Co-host **H. Gordon Green**, long-time journalist and a gentleman of impeccable taste, had latched onto a copy of **Indian News** and did a very nice review of it. He even read part of an obit I had wept over. So yes, Virginia, there is some one out there.

Thank you, H. Gordon Green. Thank you, kindly soul.

Conférence constitutionnelle indienne

Le discours de Dennis Nicholas

"J'étais un chef dans le passé. Je suis venu aider la Fraternité des Indiens du Canada comme vice-président. D'une certaine façon, je souhaiterais maintenant être assis avec vous. Mais c'est conscient de mes responsabilités vis-à-vis de mon peuple, que je m'adresse à vous. Comme l'a dit Oren Lyons hier, historiquement, lorsque les chefs se sont réunis, ils ont toujours commencé par renouveler, développer et consolider leur unité. Ceci s'est produit hier. Nous ne devrions pas du tout être contrariés du fait que différentes opinions opposées aient été exprimées, car c'est là que débute la réconciliation. Et je m'en suis aperçu.

"Dans son discours d'hier, Doug Cuthand nous a rappelé comment notre pensée politique a atteint sa maturité au cours de la dernière décennie. Je pense qu'il a eu **absolument raison** de faire remarquer que nous n'avons pas perdu le temps et l'argent que nous avons utilisés en pensant que la Loi sur les Indiens est d'une extrême importance. Car au cours de ce déroulement, nous en sommes venus à comprendre la folie de cette Loi. Nous nous sommes rendu compte qu'elle pouvait être changée par n'importe quel gouvernement, selon son caprice et que le Canada n'a aucun droit de gouverner à notre place, les peuples originaires de ce pays. Nous avons pris conscience que nous étions des nations souveraines qui n'ont jamais abandonné leur souveraineté. Je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup parmi nous qui croient encore que la Loi sur les Indiens nous offre une sécurité quelconque, un espoir, un avenir pour nos enfants. Pouvons-nous maintenant nous en débarrasser? Ne perdons pas plus de temps avec la Loi sur les Indiens.

"Comme vous l'a dit hier Peter Kelly, "je suis un chef — et je veux discuter de *notre* gouvernement." Oui, vous êtes les chefs des nations d'origine, et c'est de vos gouvernements, de nos gouvernements que nous discutons, que nous voulons implanter, auxquels nous voulons donner une nouvelle vie et un pouvoir. Le problème que nous voulons traiter aujourd'hui est celui-ci : "Comment pouvons-nous donner à nos gouvernements plus de sécurité, une autorité bien définie et une force dans nos relations avec le Canada?" On pourrait penser que les Canadiens devraient être capables de résoudre eux-mêmes la question, sans notre aide. Malheureusement, ce n'est pas le cas. À cause de leur manque de racines, de leur histoire impériale, de leurs attitudes coloniales, ils ne savent pas comment assimiler les nations d'origine dans leur concept juridique.

"Noël Starblanket et moi-même avons beaucoup lutté pour placer les Indiens sur un pied d'égalité total comme participants aux discussions en cours pour le renouvellement de la Constitution. Ce serait une folie de compter sur les tribunaux, sur la législation actuelle, sur les proclamations royales, ou même sur les traités et les droits des Aborigènes, pour protéger nos intérêts.

"Considérons les traités comme un exemple. Pour les nations d'origine de ce pays, le pouvoir de négocier les trai-

tés était un droit incontesté de nos nations indiennes.

"Le système de traités a eu pour résultat une alliance entre les nations indiennes et la population d'immigrants européens en d'autres termes, des traités internationaux entre deux nations.

"Mais les gouvernements ont utilisé les tribunaux pour saper sérieusement les dispositions de nos traités.

"Les tribunaux ont décrit les traités indiens comme n'étant guère plus que des contrats. Ils ont soutenu que n'importe quelle législation fédérale peut annuler les clauses des traités. Il est peu étonnant que les Indiens aient amèrement dénoncé le gouvernement fédéral, pour avoir rompu les intentions des traités sacrés, que nos ancêtres ont signés. Il n'est pas étonnant non plus que les relations entre Indiens et Blancs aient été empoisonnées à cause de cette situation.

"Permettez-moi de vous rappeler cette histoire bien connue, afin d'illustrer l'importance d'assurer les garanties constitutionnelles de nos traités et de nos droits aborigènes. Les tribunaux, à la satisfaction de différents gouvernements, ont commis de sérieuses erreurs en interprétant nos traités. Les tribunaux ne pourraient plus être utilisés pour saper les dispositions des traités, si une nouvelle Constitution décrivait correctement les statuts juridiques des traités Indiens. Les tribunaux pourraient devenir nos alliés si une nouvelle Constitution imposait les termes des Traités, de telle façon qu'ils ne puissent être rompus ou commentés tendancieusement suivant une interprétation judiciaire ou bureaucratique. Nous pourrions alors utiliser les tribunaux pour faire valoir les droits des traités face à une législation fédérale contradictoire.

"Les tribunaux pourraient aussi être utilisés pour protéger nos droits aborigènes, si ces droits étaient inclus dans la Constitution canadienne. Les tribunaux ont reconnu tardivement l'existence des droits aborigènes, mais ils ont aussi soutenu qu'ils peuvent être outrepassés par une législation fédérale. Cette suppression des droits aborigènes pourrait être évitée, si ces droits étaient définis et assurés dans une Constitution renouvelée.

"Les nations indiennes ont toujours eu et continuent d'avoir le droit d'auto-gouvernement. Mais le gouvernement fédéral a choisi d'enrayer nos droits uniques d'auto-gouvernement. Le gouvernement a insisté sur le fait qu'il domine les nations d'origine.

"Il est de notre devoir de faire insérer les droits du gouvernement indien dans la nouvelle Constitution. Le gouvernement indien doit être considéré comme un nouveau genre de gouvernement — un gouvernement avec des garanties constitutionnelles complétant les droits relatifs aux Traités et les droits aborigènes, un gouvernement qui nous garantisse le contrôle de ce qui nous est nécessaire pour demeurer des nations : notre peuple, nos langues, nos lois, nos croyances spirituelles et nos territoires. Voilà ce que la nation canadienne discute au cours de ses pourparlers constitutionnels — mais seulement pour elle-même, sans notre participation.

"Chaque gouvernement indien devrait, selon la Constitution, avoir le droit de déterminer qui est ou n'est pas un membre de nos différentes nations. Les Indiens savent qui sont les Indiens et ont le droit d'en décider. Notre droit de nous définir par nous-mêmes doit être inclus dans la Constitution en tant que prérogative indienne.

"Dans le domaine de l'éducation, les Indiens doivent avoir la juridiction exclusive sur l'éducation des Indiens. Le droit à l'éducation indienne découle des droits relatifs aux Traités et aborigènes. Pourtant, le gouvernement fédéral a refusé de reconnaître toute responsabilité juridique aux services d'éducation indiens, et il maintient qu'il a la capacité unilatérale de décider des services qu'il fournit. L'éducation indienne doit être assurée au sein de la nouvelle Constitution, si les Indiens veulent obtenir un contrôle maximum de l'éducation, et en faire quelque chose de plus qu'une aumône, qui peut être retirée n'importe quand, en changeant simplement un élément de la législation fédérale.

"Dans le domaine des droits sur les ressources, les droits d'être propriétaire, de gérer, et de contrôler les ressources sur, au-dessus et au-dessous du niveau des terres et des eaux indiennes, doivent être sous la juridiction exclusive indienne.

"Les droits découlant des Traités et les droits aborigènes de chasser, de pêcher ainsi que de profiter de l'exploitation des ressources, tout en les contrôlant ont été outrepassés par la législation fédérale. Ceci n'aurait pas pu se produire si ces droits avaient été garantis dans la Constitution.

"Dans le domaine des impôts, la juridiction économique doit être définie dans la nouvelle Constitution. Sans les garanties d'une juridiction indienne exclusive sur nos impôts, sur les éléments de base de notre économie et de nos ressources, les droits économiques indiens sont sans cesse à la merci des interférences fédérales.

"Dans le domaine des soins médicaux, les services de santé indiens doivent être reconnus dans la Constitution, comme un droit découlant des droits relatifs aux traités et aborigènes. Sans une protection constitutionnelle, le gouvernement fédéral peut décider quand bon lui semble, de retirer les services médicaux, tout comme le ministre de la Santé actuel a essayé de le faire il y a deux ans.

"Nous avons de nombreux problèmes et de nombreux besoins, ce que nous appelons les questions de pain et de beurre. Nous avons lutté pour ces questions durant plus d'un siècle, et qu'avons-nous accompli pour l'avenir de nos enfants? Bien peu. Nous n'avons qu'à serrer nos ceintures, juste un peu, pour prendre pied d'une façon permanente au sein de la Constitution, et nos enfants auront peu de soucis à se faire pour leur avenir.

"Lorsque le Ministre nous demande de nous attarder sur la Loi sur les Indiens, nous devrions lui répondre : merci pour votre offre de miettes, Monsieur le Ministre, mais nous voulons notre place dans la Constitution, afin que nos enfants puissent avoir leur pain et leur beurre.

"Je serais irresponsable si je vous

incitais à lutter pour quelque chose de moindre que l'enracinement de nos droits. Vous avez confié à la Fraternité des Indiens du Canada le mandat d'assurer vos droits de la façon la plus énergique. Au niveau national, nous ferons notre part. Et vous les chefs, vous vous devez d'affirmer nos droits, sur une base quotidienne. Nous devons, nationalement et localement, exercer nos droits sur ce qui nous appartient de droit, ou, tout comme un muscle qui n'est pas utilisé, ils s'atrophieront et deviendront inutiles.

"A cette première conférence nationale constitutionnelle, au moment où le Canada révisé sa Constitution, nous sommes confrontés avec une possibilité qui ne se représentera peut-être pas aussi facilement. Le chef John Snow nous l'a fait remarquer hier, d'une façon superbe, lorsqu'il a dit : "Nous commençons à percevoir la chaude brise du dégel du printemps, après un long hiver rigoureux. Nous devons nous tenir prêts à embarquer dans le fort courant de la fonte des neiges, car nous risquons autrement de nous retrouver assis au sec".

"Chefs, c'est là votre devoir, votre chance, votre obligation. Nous ne devons pas faillir à notre tâche. Notre avenir et celui de nos enfants en dépendent.



Mme Sauvé s'excuse

De profondes excuses ont été faites aux Autochtones par Jeanne Sauvé, présidente de la Chambre des communes, lorsqu'elle a appris qu'on leur avait refusé l'accès à sa tribune spéciale des communes, parce qu'ils ne portaient pas de cravate.

"Si j'avais été au courant de cette affaire lorsque c'est arrivé, je leur aurais permis d'entrer dans ma tribune," a-t-elle dit.

Les gens d'autres nationalités qui ne portent normalement pas de cravate, ne sont pas obligés de respecter cette règle traditionnelle de la Chambre des communes qui exige qu'un homme porte une cravate.

La Présidente Sauvé a présenté ces excuses, à la suite d'un incident similaire rapporté aux Communes par Doug Anguish, député du PDN du comté de Battlefords-Meadow Lake du Saskatchewan.

Anguish a déclaré qu'un groupe d'Indiens qu'il avait invités à la tribune des membres, s'en étaient vu refuser l'accès faute de cravate. Il a ajouté qu'il comptait donner suite à cette affaire.

"Je ne pense pas, a-t-il dit, que des gens d'origine autochtone soient obligés de porter une cravate, car en aucune façon cela ne fait partie de leur costume traditionnel."

First Nations Constitutional Conference

Munro speech to First Nations meeting



INDIAN AFFAIRS MINISTER JOHN C. MUNRO

Let me say how I appreciate the chance to speak to this assembly so early in office as Minister of Indian Affairs. I know how significant this occasion is.

This is the rarest of opportunities. None of my predecessors have had a chance like this at such a formative stage.

May we all recognize this moment for the opportunity it presents. May we all make the most of it.

It allows each of us to define the role that Indian people will play in the constitutional renewal process. You will set both the tone and the pace of involvement by the Indian community in the activities of the 1980's.

The work that you as Chiefs and I as Minister now face is to find ways we can make it possible for your people to accelerate the process of development you have started. We must also further your aspirations for Indian self-government.

Equally important is for us to bring about meaningful participation by your people in the process of renewing and rebuilding our nation.

You have adopted two themes for your conference — Constitutional Renewal and Indian Act Revisions. I wish to begin my comments by speaking generally about both.

Our government recognizes the contribution that you can make to the process of constitutional reform.

The Government of Canada has made two principle commitments to the Indian peoples of this country. On July 5, 1973, Her Majesty, Queen Elizabeth II, stated that Her Government, "... recognizes the importance of full compliance with the spirit and terms of your Treaties."

Just this week the Prime Minister reaffirmed that you will be involved in the

discussion of constitutional changes which affect you directly.

The declaration of Her Majesty and the commitment of the Prime Minister define for me the scope I have to discharge my Ministerial responsibilities. In the process of either Constitutional reform or Indian Act revisions, I am realistic enough to recognize that in 1980, I can't do an adequate job without first seeking your advice and concurrence.

I wish now to deal in a more specific way with the question of Constitutional reform and Indian Act Revision.

As Minister, I welcome the advances that you have made. As the Prime Minister said Tuesday night:

1) he succeeded in February of last year in having an item placed on the agenda entitled "Natives and the Constitution", and he got agreement that Indian representatives would meet with the First Ministers.

2) he endorsed the former government's action in inviting your representatives to meet with the steering committee of the Continuing Committee of Ministers on the Constitution.

3) he recognized the high priority you have placed on aboriginal rights, treaty rights, Indian self-government, Indian representation in political institutions, and federal and provincial responsibilities for the provision of services to Indian people.

I too am confident that other parties will agree to discuss these matters with you.

In addition, I'd like you to know that Cabinet has just approved funding to the N.I.B. for their participation in the Constitutional Renewal process.

While there is urgency to making progress on Constitutional reform, the

necessary involvement of Provincial Governments and of Canadians in general means that discussions and negotiations over a broad range of topics will be going on for some time.

Our Government understands your desire to entrench your rights in a new Constitution.

Therefore, it will be necessary to separate those issues that you wish to deal with in the constitutional context from those that can be dealt with in the context of Indian Act Revisions.

Each process will be separate. Each will have its own time frame.

I know what many people think of the Act. While it has some advantages, in many ways it represents oppression.

I'm not drawn to the Act because it excites me either. As a new Minister of Indian Affairs I've been struck by its inadequacy and its rigidity. In some respects it protects your people; in others it's badly outdated.

What else is wrong with the Act? It limits the development of community-based action. It curbs the ability of bands to assume the responsibility and authority they need to function as they wish. It gives you and your councils too few powers and limits the ones you've got. It treats all communities as though they were the same.

On the other hand, the Act gives me, as Minister, almost absolute power over every aspect of your lives.

The Act is a stumbling block to self-government. It encourages dependency instead of self-reliance. It requires a large, often-maligned bureaucracy to administer and forces it to meddle in your day-to-day affairs.

In short, parts of the Act represent an intolerable intrusion in your lives.

As I said before, the Act does have some value. It preserves my trust responsibility to you and protects your special status as the first citizens of Canada. Those aspects must stay. But otherwise, is it the kind of legislation you want? What does it have to do with self-government? Is this the kind of law you want to rule your lives always?

I see this conference as an opportunity for us to find solutions — to dispel those intrusions, to identify areas most necessary for development in your communities and for the evolution of Indian self-government.

I suggest that we deal quickly with those aspects that we can agree on while continuing work in areas where we disagreed or that involved complexities that are too time consuming.

I suggest a step-by-step approach so that we might be able to see some measurable progress as quickly as possible.

I am convinced this can only happen with the direct participation of Indian people and, therefore, I am committed to seek your participation in this process.

I want to meet with as many of you as possible over the summer, to hear your views in person. What I plan to do is ask your provincial and territorial organizations to arrange a series of all-chiefs conferences in each part of the country where most of us can get together.

The starting point would be some basic principles to guide our dis-

cussions. Those basic principles would recognize that:

- individuals are our greatest resource and must be allowed to grow to their full potential;
- that any legislation should allow Indian people to organize themselves to achieve a higher quality of life;
- that an amended INDIAN ACT should allow flexibility for Bands to assume more powers in ways they choose and at a pace they feel comfortable with;
- that communities should be given more responsibility over activities that occur on their lands;
- that control should be shifted from the Department of Indian Affairs to the level of the community where it belongs;
- that Band Councils should have more power and more secure legal status to manage all development in the communities to whom they are responsible;
- that financial accountability of Band Councils should be to *their* communities and that financial arrangements should be so structured;
- and, lastly, that any new legislation will have to maintain and strengthen the special relationship between Her Majesty and the Indian people.

Agreement on these principles should get us well on the way to understanding the framework in which revision should take place. With that as a basis, we've also got to decide what it is we want to see done with the Act. As I now understand it, from all I've heard from your people during the many years I've been in government, these priority areas would be:

- preservation of the government's trust responsibilities;
- strengthening of your special status as the first citizens of Canada;
- recognition of the forms of Indian government necessary for the self-reliance of Indian people;
- A modern definition of Indian Land Management;
- legislative implementation of our mutually adopted policy of "Indian Control of Indian Education";
- up-dating or eliminating of sections of the Act which no longer apply.

Of course one of the purposes of meeting you this summer would be to determine whether you agree that these are the areas we should be working on and if you have others in mind.

This procedure assumes we can agree that a phased approach to revising the Act is the best one. Do you see a revised Act as all-encompassing or do you want to deal with it in steps? The stage has been set to change the most offensive or restrictive sections first in gatherings like this down through the years.

We should remember that your people agreed at the N.I.B. general meeting in Truro, Nova Scotia in 1975 to set aside specific sections of the Act that are most inhibiting and remove or revise them first. Of course we'll have to make sure, over the summer, whether this is what you still want before we know how to proceed.

(continued on page 8)

Le Ministre

John Munro s'adresse aux Chefs



Permettez-moi de vous dire à quel point j'apprécie l'occasion de prendre la parole devant vous si peu de temps après ma nomination au poste de ministre des Affaires indiennes.

C'est pour moi une occasion des plus exceptionnelles. Aucun de mes prédécesseurs n'a eu une telle fortune à une étape aussi formatrice.

J'espère que, tous, nous nous rendons compte de l'occasion qui nous est offerte et que, tous, nous saurons en tirer le meilleur parti.

Cette occasion offre à chacun de nous la possibilité de définir le rôle que le peuple indien jouera dans la réforme constitutionnelle. Vous déterminerez le ton et la cadence de la participation de la collectivité indienne aux activités de la décennie qui vient.

La tâche qui nous attend, vous à titre de chefs et moi à titre de Ministre, est de trouver les moyens d'aider ensemble votre peuple à accélérer le processus de développement que vous avez déjà entrepris. Nous devons poursuivre l'implantation de l'auto-administration indienne à laquelle vous aspirez.

Il est en outre important pour nous de veiller à ce que votre peuple participe de façon importante au processus de renouvellement et de refonte de la nation.

Vous avez adopté deux thèmes pour votre Conférence — la réforme constitutionnelle et la modification de la Loi sur les Indiens. Je voudrais amorcer mes remarques en traitant de façon générale de ces deux questions.

Notre gouvernement reconnaît la contribution que vous pouvez apporter au processus de réforme constitutionnelle.

Le gouvernement du Canada a d'ailleurs pris deux engagements de principe à l'égard des Indiens du pays et, le 5 juillet 1973, Sa Majesté la Reine Elizabeth II a affirmé que son gouvernement "... reconnaît l'importance de se conformer intégralement à l'esprit et aux dispositions des traités".

Cette semaine même, le Premier ministre réaffirmait son intention de vous voir participer à la discussion des changements constitutionnels qui vous touchent directement.

La déclaration de Sa Majesté et l'engagement du Premier ministre définissent le cadre dans lequel je dois assumer mes responsabilités ministérielles. Pour ce qui est de la réforme constitutionnelle ou des révisions de la Loi sur les Indiens, je suis suffisamment réaliste pour reconnaître qu'en 1980, je ne peux accomplir ma tâche convenablement sans d'abord obtenir votre avis et votre assentiment.

Je voudrais maintenant étudier plus particulièrement la question de la réforme constitutionnelle et de la révision de la Loi sur les Indiens.

En tant que ministre, je me réjouis des progrès que vous avez accomplis. Le Premier ministre, comme il le disait mardi soir, avait réussi, en février 1979, à porter à l'ordre du jour un point intitulé: Les autochtones et la Constitution, et on a alors convenu que des représentants des Indiens s'entendraient avec les premiers ministres.

Il a appuyé l'initiative de l'ancien gouvernement qui invitait vos représentants à témoigner devant le comité directeur du Comité permanent des ministres sur la Constitution.

Il a reconnu que vous accordez une grande priorité aux droits des autochtones, aux droits découlant des traités, à l'autodétermination indienne, à la représentation indienne au sein des institutions politiques et aux responsabilités fédérales et provinciales quant à la prestation de services aux Indiens.

Je suis également convaincu que d'autres parties seront disposées à discuter de ces questions avec vous.

En outre, je désire vous informer que le cabinet vient d'approuver l'attribution de fonds à la F.I.C. en vue de sa participation au processus de réforme constitutionnelle.

On doit réaliser d'urgence des progrès relativement à la réforme consti-

tutionnelle. Les entretiens et les négociations portant sur une grande diversité de sujets se poursuivront néanmoins pendant quelque temps, vu que les gouvernements provinciaux et l'ensemble des Canadiens doivent participer à ce processus.

Le gouvernement comprend que vous désirez établir vos droits dans le cadre d'une nouvelle constitution.

Aussi, il sera nécessaire de distinguer les questions que vous désirez négocier sur le plan constitutionnel de celles qui peuvent être visées par les modifications à la Loi sur les Indiens.

Il y aura ainsi deux étapes bien distinctes, lesquelles nous traiterons séparément.

Je ne suis pas sans savoir ce que plusieurs pensent de cette Loi. Bien qu'elle comporte certains avantages, elle demeure de bien des façons synonyme d'oppression.

Chez moi non plus, cette Loi ne crée aucun enthousiasme. C'est en qualité de ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien que j'en ai pris connaissance et que j'en ai constaté le caractère inapproprié et rigide. Dans certains cas, elle protège les vôtres, tandis que dans d'autres ses dispositions font fi du temps et de l'évolution.

Quels sont les autres défauts de la Loi? Elle nuit à la mise en oeuvre d'activités par les collectivités elles-mêmes. Elle limite la capacité des bandes à assumer la responsabilité et l'autorité nécessaires pour fonctionner comme elles le veulent. Elle donne trop peu de pouvoirs à vous et à vos conseils et limite encore ceux que vous avez. Elle traite toutes les collectivités comme si elles étaient toutes semblables.

D'autre part, la Loi me donne, à titre de Ministre, un pouvoir quasi absolu sur tous les aspects de vos vies.

La Loi constitue un obstacle à l'autonomie des Indiens. Elle encourage la dépendance au lieu de l'autosuffisance. Elle exige une vaste bureaucratie, sans cesse attaquée, pour l'appliquer et l'oblige à s'ingérer dans vos affaires courantes.

Bref, certaines parties de la Loi représentent une intervention intolérable dans vos vies.

Comme je l'ai déjà signalé, la Loi a tout de même certains aspects positifs. Elle garantit ma responsabilité de tutelle envers vous et protège votre statut spécial de citoyens autochtones du Canada. Il importe de conserver ces aspects. Pour le reste, est-ce qu'il s'agit du type de loi que vous voulez? Peut-elle vous assurer l'autonomie? Permettez-vous qu'une loi semblable régitte à tout jamais vos vies?

À mon avis, la présente assemblée nous donne une occasion de trouver des solutions — pour éliminer ces interventions et pour cerner les domaines qui doivent faire l'objet de développement dans vos collectivités en vue de l'évolution de l'autonomie indienne.

Je propose que nous traitions rapidement des aspects sur lesquels nous pouvons nous entendre tout en poursuivant l'étude des questions que nous n'avons pas réglées en raison de désaccord ou d'éléments complexes que le temps ne nous permet pas d'étudier en détail.

Je propose une approche étape par étape pour que nous puissions réaliser des progrès sensibles le plus rapidement possible.

Jè suis persuadé que ceci ne pourra se faire qu'avec la participation directe des Indiens et c'est pourquoi il me faut obtenir votre participation à ce processus.

Au cours de l'été qui vient, je voudrais rencontrer le plus grand nombre possible d'entre vous pour connaître personnellement votre opinion. Je me propose de demander à vos organismes provinciaux et territoriaux d'organiser une série d'assemblées générales des chefs dans chaque région du pays où la majorité d'entre nous pourra se rassembler.

Certains principes de base pourraient constituer le point de départ de nos discussions, principes qui établiraient que:

- les Indiens constituent la plus importante ressource et qu'ils doivent pouvoir s'épanouir pleinement;
 - les lois doivent permettre aux Indiens de s'organiser afin d'atteindre une qualité de vie meilleure;
 - une Loi sur les INDIENS modifiée doit être suffisamment souple pour permettre aux bandes d'exercer plus de pouvoirs de la façon dont elles le veulent et au rythme qu'elles désirent;
 - les collectivités devraient assumer davantage de responsabilités quant aux activités qui se déroulent sur leurs terres;
 - le contrôle devrait passer du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien aux collectivités à qui il appartient;
 - les conseils de bandes devraient posséder davantage de pouvoirs et un statut juridique plus sûr pour gérer tous les projets réalisés au sein des collectivités envers lesquelles ils sont responsables;
 - les conseils de bande devraient relever financièrement de leurs collectivités et les ententes financières devraient en tenir compte;
 - enfin, toute nouvelle loi devra maintenir et renforcer la relation spéciale entre Sa Majesté et les Indiens.
- L'acceptation de ces principes devrait nous permettre de mieux comprendre le cadre de travail dans lequel les révisions devraient avoir lieu. À partir de ce point, nous devons également décider ce que nous voulons faire avec la Loi. Si je comprends bien, d'après tout ce que votre peuple m'a appris au cours de mes nombreuses années au sein du gouvernement, ces domaines prioritaires seraient les suivants:
- la conservation des responsabilités de tutelle du gouvernement;
 - la consolidation de votre statut spécial à titre de premiers citoyens du Canada;
 - La reconnaissance de formes de gouvernement indien qui pourront garantir l'autonomie du peuple indien.
 - Une définition contemporaine de la gestion des terres indiennes.
 - Une application législative de la politique, conjointement adoptée, du "contrôle des Indiens sur l'éducation indienne".

(suite à la page 9)

First Nations Constitutional Conference

Low interest rates

Indians may be losing \$10m per year

By Bill Levitt

OTTAWA (CP) — Indian Affairs Minister John Munro has promised to look into the possibility Canadian Indians are losing up to \$10 million a year in interest because the federal government pays less on Indian money than financial institutions would.

Chief Willie Littlechild of Alberta raised the issue, saying his band is losing about \$9,000 a day in interest on oil revenues.

"We're being paid about six per cent less than what we could get elsewhere," Littlechild said in an interview during a convention of 400 chiefs and elders here to discuss constitutional and other matters.

This would mean all bands in Canada are losing about \$10 million a year on a \$198-million trust fund held by Ottawa on behalf of the Indians.

Earlier, Littlechild asked Indian Affairs Minister John Munro when and how Ottawa calculates the interest

rate it pays on the money it forces bands to deposit in the fund under authority of the Indian Act.

Munro said he has been told the rate is determined under a long-term formula designed to offset the ups and downs of the financial market.

PROMISES CHECK

But the minister promised to meet with Auditor-General J.J. Macdonell within two weeks to check the rates and find out when a detailed audit of the fund, promised last November, will be carried out.

Ottawa is currently holding about \$198 million in the special trust fund that was begun before Confederation. It includes revenues from transactions such as the sale of land by the colonial government in 1840 to oil revenues of Littlechild's Hobbema reserve.

Revenues are dumped into Ottawa's general revenue fund, the government's main bank account. Littlechild also wanted to know what

happens to the money. Munro said that would be covered by the audit.

His questions caught Munro, who had just fielded a number of questions about constitutional reform and Indian Act amendments, flat-footed.

Munro replied that an analysis of interest rates was under way and would be ready in about two months.

Littlechild said later that Ottawa paid 9.7 per cent on revenues of \$86 million last year.

"We walked into a bank recently and were told that the regular day-to-day rate was 13.5 per cent," Littlechild said.

OFFERS 15.6 PER CENT

Another financial institute offered them a 90-day deposit rate of 15.6 per cent.

"And next year our revenues are going to increase because the price of gasoline is going up."

The issue came to a head last year after J.V. Fowke, assistant auditor-

general, refused to carry out the audit for 75 bands "unless directed by Parliament."

Parliament authorized Macdonell to do the detailed audit after a Liberal motion was given all-party consent.

Rod Brown, then-assistant deputy minister of Indian affairs, said the fund contained \$31.2 million in revenues earned on capital assets and \$167 million earned in the sale of non-renewable assets such as oil, gas, coal and sand.

The federal government also claims that most of the country's 570 reserves are also held in trust by Ottawa but that it would be impossible to estimate their value.

Indian leaders argue the reserve lands belong outright to the bands because they were retained by Indian nations during treaty negotiations with the Crown.

When the treaties were signed, Indians gave up other large tracts of land for federal protection.

Alberta to Parliament Hill

Indians run sacred pouch across country



A group of Indian runners from Southern Alberta have completed a 25 day run from Blackfoot Crossing, Alberta, to Ottawa, Ontario.

It all started in October 1979, when three young Blood Indians, Dennis First Runner, his cousin Sheldon, and legal adviser Leroy Little Bear, staged a meeting to find a way to put pressure on the federal government on question of land claims and treaties.

The idea of organising a run to deliver some messages to Ottawa came up and was accepted. The "Treaties Honored Entirely; Reservation Under Natives" (THE RUN) was born.

"Getting runners and support from the four tribes of the Blackfoot Nation (the Bloods, Blackfoot, Peigan and the

Blackfeet in Montana) was no problem" says Dennis First Rider.

"Our treaties have never been fulfilled and with the insensitive and ambiguous position of the federal government on negotiating land claims which have been filed years ago, our Nation knew that action was the only alternative."

"We are a peaceful and patient Nation, but our young people do not want to wait another hundred years to settle native issues; they want action now!" said Blood Reserve Head Chief Jim Shot Both Sides at the First Nations Constitutional Conference held in Ottawa.

The group of runners headed by Dennis First Runner arrived in Ottawa

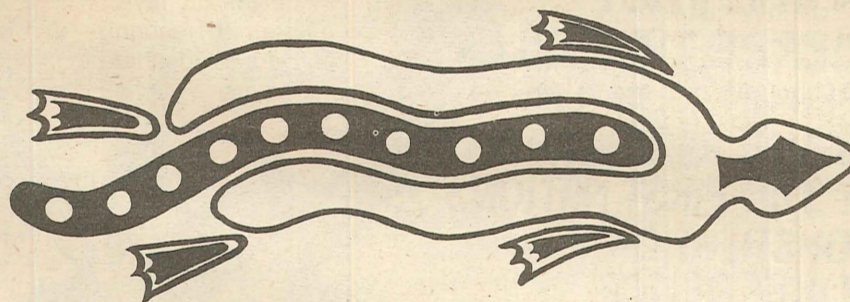
on the second day of the conference and delivered a Sacred Pouch to Chief Shot Both Side. The pouch contains treaty records, petitions and others cherished documents.

The Sacred Pouch was presented to the Prime Minister during the supper at the conference.

The runners averaged 180 kilometers

a day on their journey. On their way down the Trans-Canada Highway, they stopped in many Indian communities and added messages and petitions from those Bands, to the contents of the pouch.

At the conference, donations were giving to help the runners on their journey back home.



B.C. chief speaks out for Indian women's rights

"How much longer are we going to allow the whiteman's law to define for us who our people are."

Chief Mary Pius of the Fort George Indian band in northern B.C. asked the 1,200 delegates and observers to the First Nation's Constitutional Conference held in Ottawa.

Chief Pius was speaking on behalf of the National Committee on Indian Rights for Indian Women both as an Indian Chief and as an Indian woman.

Twice asked by Chairperson Roberta Jamieson, a Six Nations Indian lawyer, to shorten her address to the five minutes allowed, Chief Pius continued undaunted with her prepared five-page speech to the Hon. John Munro,

Minister of Indian Affairs and Northern Development.

Chief Pius asked the Indian Chiefs from across Canada to consider the issue of "Indian citizenship", to first define who is an Indian before proceeding with discussions on Indian sovereignty and Indian Government. She said she spoke to them on behalf of their sisters, their aunts, their daughters and future generations of Indian women who would have to live with discrimination under Section 12.1.b of the Indian Act. Chief Pius, like many Indian women before her, asked the Minister and the Government to amend the Act. She presented her prepared speech to Minister Munro.

Conférence constitutionnelle indienne

Perte possible de \$10 millions par an

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, John Munro, a promis d'enquêter sur la possibilité que les Indiens canadiens perdent annuellement 10 millions de dollars en intérêts, parce que le gouvernement fédéral paye moins d'intérêts sur les fonds des Indiens, que ne le feraient des institutions financières.

Le chef Willie Littlechild de l'Alberta a soulevé la question en déclarant que sa bande perd près de \$9 000 par jour d'intérêts sur les revenus du pétrole.

"Nous recevons environ 6 p. 100 de moins que nous obtiendrions ailleurs," a-t-il dit au cours d'une interview, durant la convention des 400 chefs et anciens venus pour discuter des questions constitutionnelles et autres.

Plus tôt, Littlechild avait demandé à John Munro quand et comment Ottawa calcule les taux d'intérêts sur les sommes que les bandes sont forcées de déposer dans le fonds prévu dans la Loi sur les Indiens.

Munro répondit qu'on lui avait expli-

qué que le taux était déterminé suivant une formule à long terme, destinée à équilibrer les fluctuations, ou les hauts et les bas du marché financier.

PROMESSE DE VÉRIFIER

Le Ministre a promis de consulter le contrôleur général des comptes J.J. Macdonell dans deux semaines, pour vérifier les taux et savoir quand le relevé détaillé des fonds, qui avait été promis pour novembre dernier, sera disponible.

Ottawa conserve environ 198 millions de dollars dans un fonds spécial de fiducie dont les débuts remontent avant la Confédération. Il comprend les revenus de transactions comme celle de la vente de terres par le gouvernement colonial en 1840 et les revenus du pétrole de la réserve Hobbema de Littlechild.

Ces revenus sont versés dans le fonds de revenu général d'Ottawa, le principal compte en banque du gouvernement. Littlechild veut aussi savoir ce qu'on fait de l'argent. Munro a dit que le relevé l'expliquera.

Ses questions sont tombées sur Munro alors qu'il venait de s'en tirer maladroitement avec celles concernant les réformes constitutionnelles et les amendements à la Loi sur les Indiens.

Munro répondit qu'une analyse des taux d'intérêt était en cours et qu'elle serait prête d'ici deux mois.

Littlechild a précisé plus tard qu'Ottawa avait payé 9,7 p. 100 sur des revenus de 86 millions de dollars l'année dernière.

"Nous nous sommes renseignés auprès d'une banque récemment et l'on nous a dit que le taux régulier, au jour le jour, était de 13,5 p. 100," a ajouté Littlechild.

UNE OFFRE DE 15,6 P. 100

Une autre institution financière nous a offert un taux de 15,6 p. 100 sur des dépôts à 90 jours.

"Et l'année prochaine, nos revenus vont s'accroître car le prix de l'essence va augmenter."

La question a fait surface, l'année dernière, après que J.V. Fowke, con-

trôleur général adjoint, eut refusé de présenter un relevé pour 75 Bandes "à moins qu'il n'en reçoive l'ordre du Parlement."

Le Parlement autorisa Macdonell à préparer un relevé détaillé après qu'une motion libérale eut obtenu l'appui de tous les partis.

Rod Brown, alors sous-ministre adjoint au ministère des Affaires indiennes, déclara que le fonds se composait de \$31,2 millions de capital et de 167 millions provenant de la vente de biens non-renouvelables, comme le pétrole, le gaz, le charbon et le sable.

Le gouvernement fédéral déclare aussi que la plupart des 570 réserves du pays sont détenues en fiducie par Ottawa et qu'il serait impossible d'en faire l'évaluation.

Les leaders indiens soutiennent que les territoires des réserves appartiennent de plein droit aux bandes, car ils furent retenus par les nations indiennes au cours des négociations des traités avec la Couronne.

De l'Alberta à Ottawa: Une course de 25 jours



Chief Shot Both Side et Trudeau

Un groupe de coureurs indiens du sud de l'Alberta a terminé une course de 25 jours, depuis Blackfoot Crossing (Alberta) jusqu'à Ottawa (Ontario).

Tout a commencé en octobre 1979, lorsque trois jeunes Indiens gens-du-sang, Dennis First Runner, son cousin Sheldon et le conseiller juridique Leroy Little Bear, se réunirent pour trouver un moyen de faire des pressions sur le gouvernement fédéral au sujet des revendications foncières et des traités.

L'idée d'organiser une course pour livrer quelques messages fut acceptée. Le sigle *Treaties Honored Entirely; Reservation Under Natives* (T.H.E. R.U.N.) (les traités entièrement respectés; les réserves aux Autochtones) fut trouvé à cette occasion.

"Il n'y a pas eu de problème pour recruter des coureurs et obtenir l'appui des quatre tribus de la nation des Pieds-Noirs (les Gens-du-Sang, les Pieds-Noirs, les Piégans et les Pieds-Noirs du Montana)," a déclaré Dennis First Rider. "Nos traités n'ont jamais été respectés et avec l'attitude insensible et ambiguë du gouvernement fédéral au sujet des négociations des revendications foncières qui ont commencé il y a plusieurs années, notre nation savait qu'elle devait passer à l'action."

"Nous sommes une nation patiente et paisible, mais nos jeunes gens ne veulent pas attendre un autre siècle pour régler les problèmes autochtones; ils veulent agir maintenant!" a dit le

chef de la réserve Blood, Jim Shot Both Sides, à la conférence constitutionnelle des nations, qui s'est tenue à Ottawa.

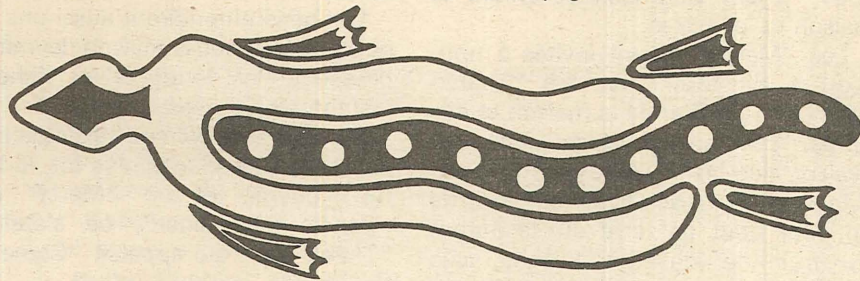
Le groupe de coureurs, avec à sa tête Dennis First Runner, est arrivé à Ottawa, le deuxième jour de la conférence et a remis une bourse sacrée au chef Shot Both Side. La bourse contenait des documents relatifs aux traités, des pétitions et d'autres documents précieux.

La bourse sacrée fut présentée au

Premier ministre au cours du souper, à la conférence.

Les coureurs ont parcouru en moyenne 180 km par jour au cours de leur voyage. Chemin faisant, sur la route Trans-Canadienne, ils se sont arrêtés dans plusieurs collectivités indiennes; ils ont alors reçu des messages et des pétitions de ces bandes, qu'ils ont ajoutés au contenu de la bourse.

A la conférence, des dons ont permis aux coureurs de couvrir les frais de leur voyage de retour.



Les droits des femmes

"Pendant combien de temps encore allons-nous permettre à l'Homme blanc de définir pour nous par ses lois, qui sont les gens de notre peuple."

Le chef Mary Pius de la bande indienne de Fort George, dans le nord de la C.-B. s'adressait aux 1 200 délégués et observateurs qui assistaient à la conférence constitutionnelle des premières nations, qui s'est tenue à Ottawa.

Le chef Pius parlait au nom du Comité national des droits indiens pour les femmes indiennes, à la fois comme chef indien et comme femme indienne.

Interrompue à deux reprises par la présidente Roberta Jamieson, une avocate indienne des Six-Nations, pour qu'elle limite son discours aux cinq minutes permises, le chef Pius a continué sans s'émouvoir, pour termi-

ner son exposé de cinq pages destiné au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'hon. John Munro.

Le chef Pius a demandé aux chefs indiens venus de toutes les régions du Canada pour étudier la question de "la citoyenneté indienne", de définir en premier lieu, qui était Indien, avant de poursuivre les discussions sur la souveraineté indienne et le gouvernement indien. Elle a déclaré qu'elle leur parlait au nom de leurs soeurs, de leurs tantes, de leurs filles et des prochaines générations de femmes indiennes qui devraient vivre avec la discrimination contenue dans l'article 12.1.b de la Loi sur les Indiens. Comme beaucoup de femmes indiennes l'ont fait auparavant, le chef Pius a demandé au Ministre et au gouvernement de modifier la Loi. Elle a remis un exemplaire de son discours au ministre Munro.

First Nations Constitutional Conference

Nicholas

(continued from page 3)

a government with constitutional guarantees complimenting our Treaty and Aboriginal rights, a government which guarantees us control over those things necessary to continue being nations — our people, our languages, our laws, our spiritual beliefs — and our territory. This is exactly what the Canadian nation is discussing in their constitutional talks — but only for themselves, without our involvement.

Each Indian Government should have the jurisdiction under the Constitution to determine who is, and who is not, a member of our various nations. Indians know who Indians are, and have the right to decide this. Our right to define ourselves must be entrenched in the Constitution as an Indian prerogative.

In the area of education — the Indian people must have exclusive

jurisdiction over Indian education. The right to Indian education flows from Treaty and Aboriginal rights. Yet, the federal government has refused to admit any legal duty for Indian educational services, and maintains it has the unilateral ability to decide on what services it will provide. Indian education must be secured within the new Constitution if Indians are ever to achieve maximum control of education, and make education something more than a hand-out that can be removed, at any time, by simply changing a piece of federal legislation.

In the area of resource rights — Indian rights to own, manage, and control the resources on, above, and below Indian lands and waters, must be our exclusive Indian jurisdiction.

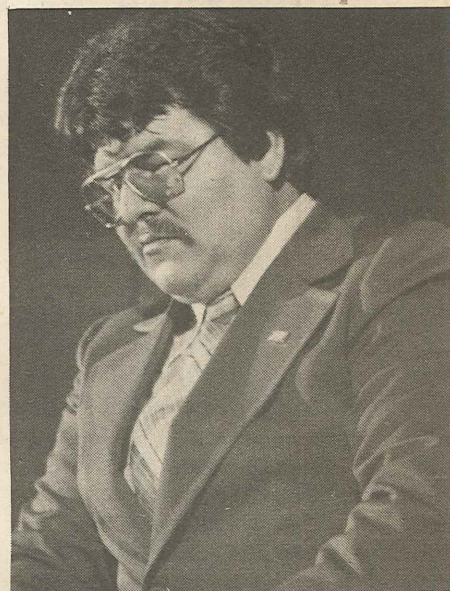
Treaty and Aboriginal rights to hunt, fish, and control and benefit from resource exploitation, have all been over-

ridden by federal legislation. This could not have happened if these rights were guaranteed in the Constitution.

In the area of taxation — Indian economic jurisdiction must be defined in a new Constitution. Without guarantees of exclusive Indian jurisdiction over our taxation, resource and economic bases, Indian economic rights are open to federal interference at any time.

In the area of health care — Indian health services must be constitutionally recognized as a right flowing from Treaty and Aboriginal recognition. Without Constitutional protection, the Federal Government can move, at any time, to remove health services — just as the present health Minister attempted two years ago.

We have many problems, many needs — what we call the bread and butter issues. We've struggled over them for a century and more — and



what do we have for the future of our children? Not much.

We need to tighten our belts for just a bit to give ourselves this permanent foothold in the Constitution — and our children won't have to worry too much about their bread and butter.

When the Minister asks us to spend our time on the Indian Act, we should reply, thanks for the offer of the crumbs, Mr. Minister, but we want our place in the constitution so our children can have their bread and butter.

I would be irresponsible in my duties if I urged you to fight for something less than the strictest entrenchment of our rights. You have given the National Indian Brotherhood that mandate: to secure your rights in the strongest possible ways. At the national level, we will do our part. And you, the Chiefs, must also be willing to assert our rights on a day-to-day basis. We must exercise, nationally and locally, what is rightfully ours, or like a muscle which is unused, our rights will grow flabby and useless.

At this historic first nations constitutional conference, at a time when Canada is revising its constitution, we are confronted by an opportunity which we may not come by easily again. Chief John Snow so beautifully pointed this out yesterday, telling us we were beginning to feel the warm breezes of a spring thaw after a long, cold, winter. We need to be ready to ride the high, full currents of the melting snow — or we may find ourselves sitting high and dry.

Chiefs, it is your appointment, your opportunity, your obligation. We must not fail in our task. Our future and our children's futures depend upon it.

"TREAT THIS COUNTRY BETTER THAN IT HAS TREATED YOUR PEOPLE IN THE PAST"

PIERRE TRUDEAU SPEAKING ON THE QUEBEC REFERENDUM AT THE FIRST NATIONS CONSTITUTIONAL CONFERENCE



MARACLE '80

Notice about Back Issues

Due to costs and storage problems the Indian News does not make back issues available. We are sorry for any inconvenience this policy may cause.

Le Canada - une histoire vraie

Par Andrew Delisle

Il était une fois des gens qui possédaient une maison sur une terre magnifique; sur cette terre, il y avait des lacs, des rivières et des montagnes.

Cette terre contenait de nombreuses richesses.

Ces lacs et rivières contenaient aussi de nombreuses richesses.

Les terres, les lacs et les rivières faisaient vivre ces gens.

Un jour, des étrangers vinrent sur ces terres et demandèrent aux gens de les aider, car ils venaient de quitter leurs propres terres, parce que de nombreux ennemis leur étaient arrivés.

Les gens laissèrent ces étrangers s'installer dans leur maison, et utiliser leurs terres, leurs lacs et leurs rivières.

Les étrangers dirent Merci et on les nomma les "Mercis".

Un autre frère des "Mercis" vint aussi pour demander de l'aide et on l'autorisa à rester et il dit "Thank-you"; lui et les siens furent appelés les "Thank-yous".

Un jour, alors que les gens vaquaient à leurs occupations, ils entendirent un grand bruit venant de la maison qu'ils partageaient avec les "Mercis" et les "Thank-yous".

Les gens s'approchèrent de la maison et à leur grande surprise, ils constatèrent que les "Mercis" et les "Thank-yous" revendiquaient chacun la propriété de la maison et des terres et se bousculaient avec violence.

De temps en temps le bruit cessait, une fenêtre s'ouvrait et une tête apparaissait, soit celle d'un "Merci", soit celle d'un "Thank-you", demandant aux gens de venir à son aide.

Ne comprenant rien à ce qui se passait, quelques personnes allèrent aider les "Mercis" et d'autres allèrent aider les "Thank-yous".

Les "Mercis" et les "Thank-yous" se battirent violemment et les "Thank-yous" furent victorieux et prirent la maison et les terres.

Les "Mercis" furent invités à nouveau à s'installer avec les "Thank-yous" et à profiter de la maison et des terres. Les gens, même ceux qui avaient aidé les "Thank-yous", furent évincés de la maison et on leur accorda un petit bout de terre où ils purent construire de nouvelles maisons, avec l'aide et la protection des "Thank-yous" et les gens purent se déplacer

sur la terre et en utiliser les richesses.

Les années passèrent et les familles des "Mercis" et des "Thank-yous" se multiplièrent; les gens furent de plus en plus relégués dans leur petit coin de terre et ne purent plus utiliser les richesses de la terre. Les "Thank-yous" et les "Mercis" en avaient besoin pour eux-mêmes.

Durant de nombreuses années, les gens luttèrent pour survivre et crurent toujours que les "Thank-yous" et les "Mercis" redeviendraient des frères et soeurs et ne permettraient pas que les gens aient des ennemis.

Les gens allèrent même jusqu'à se battre pour les "Thank-yous" et les "Mercis" quand ils furent menacés. Mais ils eurent encore des ennemis, car les "Thank-yous" et les "Mercis" n'étaient pas satisfaits, ils voulaient maintenant s'accaparer le petit bout de terre qui restait aux gens.

Les gens trouvèrent que cela dépassait les bornes et commencèrent à se plaindre et passèrent à l'action pour protéger ce qu'ils croyaient être leurs droits identiques, sinon supérieurs, aux terres et à leurs richesses.

Un jour, soudainement, tout le monde commença à s'apercevoir que la terre avait été violée et que les richesses diminuaient. De gros ennemis menacèrent la terre. Les frères et soeurs, parmi les "Thank-yous" et les "Mercis", revendiquèrent leurs parts sur la maison et sur les terres.

De nouveau, on perçut des bruits violents venant de la maison.

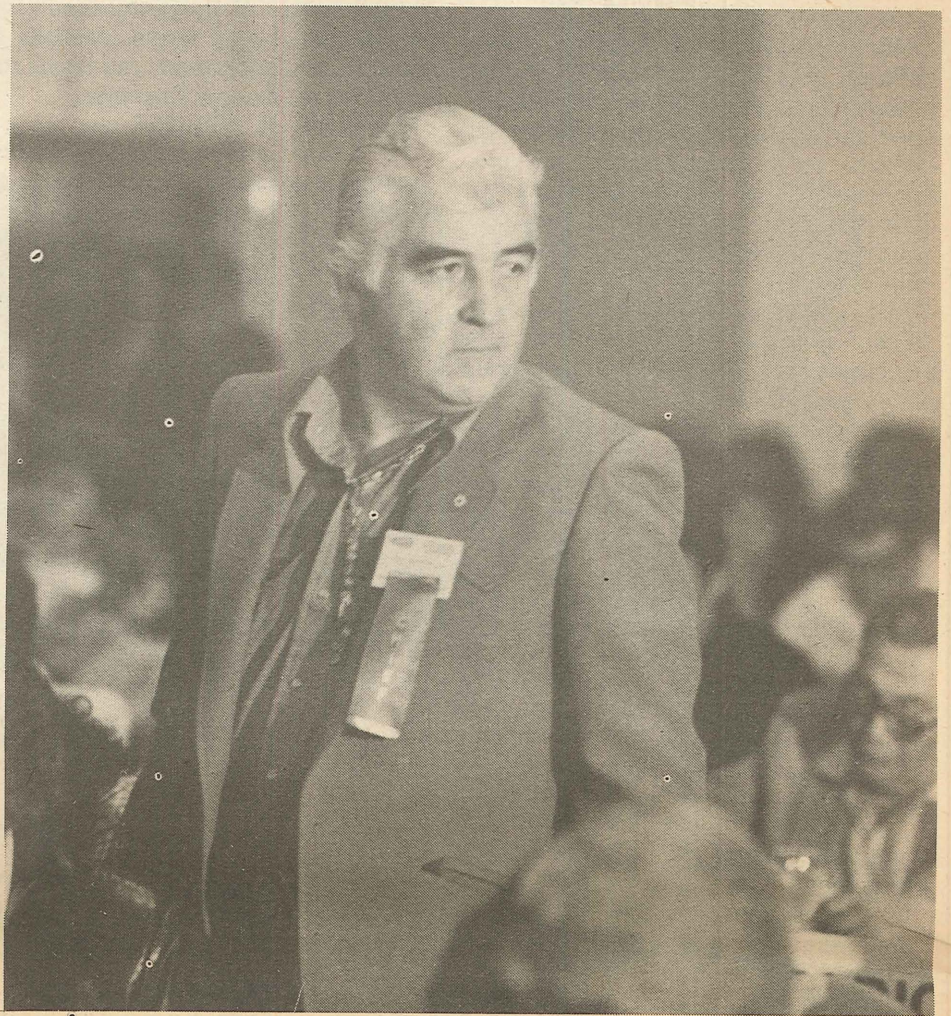
En s'approchant, les gens purent surprendre une conversation. D'abord ils entendirent quelqu'un dire "Oui", puis une autre voix dire "Non".

En s'approchant plus prêt, ils virent que les "Thank-yous" et les "Mercis" se disputaient encore pour savoir qui était propriétaire de la maison et des terres.

Les gens entendirent aussi une voix qui suggérait que la maison devrait être divisée et les terres et les richesses restantes partagées.

De nouveau, comme cela était arrivé de nombreuses lunes plus tôt, la fenêtre s'ouvrait et un "Merci" criait "Venez nous aider", ou s'était un "Thank-you" qui appelait "Come and Help Us".

Mais maintenant, les gens se



Andrew Delisle

méfient. Ils ne veulent pas que leur maison soit divisée. Ils ne veulent pas qu'une autre barrière soit érigée sur leurs terres. Ils ne veulent pas voir plus de coffres enfermer leurs richesses.

Tout comme les "Mercis", ils veulent conserver leur culture et leur langue, leurs gouvernements et leurs traditions et récupérer leurs terres.

Ils désirent aussi vivre dans leur maison et profiter de leurs terres et de leurs richesses.

S'ils prennent parti comme ils l'ont fait dans le passé, quelle sera leur récompense? La même qu'avant? Ou devraient-ils se retirer et attendre que les étrangers se détruisent entre eux.

Les gens pensent que sans aucun doute ils doivent faire tout leur possible pour se préparer à une éventualité. Ils estiment que personne n'est de leur

côté. Quel que soit le vainqueur, ils se sentent menacés.

Ils croient que la seule façon de survivre, que ce soit pour eux-mêmes ou pour les étrangers, est de respecter et d'honorer la terre, les lacs et les rivières et de raviver l'idéologie de leurs ancêtres, qui soutenaient que tous les hommes sont frères et qu'ils vivent dans une maison dont la structure permet d'ajouter d'autres pièces, et qu'un grand arbre aux larges branches protégera la maison et que toutes les armes de guerre doivent être enterrées sous l'arbre.

Au centre de la maison, il y aura un grand feu du Conseil ou tous viendront en paix pour discuter de leurs griefs et de leurs problèmes.

C'est là que les gens trouveront leur réponse et pas dans un "Oui" ou dans un "Non".

"Le pipeline sera construit sur les corps des Dénés"

Le leader indien George Erasmus de la nation dénée a lancé un avertissement stipulant que le pipeline de Norman Wells proposé dans les Territoires du Nord-Ouest sera construit "sur les corps des Dénés."

"Des gens vont mourir si ce pipeline est construit," a déclaré Erasmus au ministre de l'Énergie, Marc Lalonde, au cours de la période de questions tenue lors de la conférence récente de quatre jours.

Il a ajouté qu'il "lançait ce sérieux appel au gouvernement fédéral avant que ce dernier prenne sa décision."

Il y a près de 12 000 Autochtones dans la vallée du MacKenzie, qui sont représentés par la nation dénée. Déné

signifie peuple de l'origine et comprend : les Indiens inscrits selon la Loi sur les Indiens, les Indiens non-inscrits et les Métis, de sang indien et blanc mélangé.

Lalonde a pris note de l'opposition au pipeline, mais n'a ajouté aucun commentaire sur l'avertissement.

L'Interprovincial Pipeline Ltd. veut construire un oléoduc depuis Norman Wells dans la vallée du Mackenzie, jusqu'à Zama, dans le Nord de l'Alberta.

La proposition est actuellement soumise au Conseil national de l'Énergie et le gouvernement fédéral n'a pas encore pris de décision concernant le droit de passage. Le gouvernement territo-

rial étudie également la proposition.

À la fin des années 70, le Juge Thomas Berger a mené une enquête très importante sur le pipeline de la vallée du Mackenzie et a recommandé un moratoire de 10 ans, fondé sur les situations sociales, politiques et économiques. Le rapport Berger fut adopté par Ottawa en 1977.

Erasmus a dit que le pétrole découvert dans la mer de Beaufort laisse à penser que l'oléoduc sera probablement construit dans la vallée du Mackenzie pour rejoindre Norman Wells.

Il a précisé que cela générerait les revendications aborigènes, qui seront

prochainement négociées avec Ottawa.

"Nous avons dépensé beaucoup de temps et d'énergie pour retarder ce projet, jusqu'à ce que les droits aborigènes soient protégés par le règlement des revendications territoriales," a-t-il ajouté.

Les Dénés ont récemment conclu un accord avec le ministre des Affaires indiennes, John Munro, pour reprendre les négociations des revendications territoriales qui ont été arrêtées depuis les deux dernières années.

First Nations Constitutional Conference

Canada—A True Story

There were these people who owned a house on some beautiful lands — on these lands were lakes, rivers, mountains.

The land contained many riches.

The lakes and rivers contained many riches.

The lands and lakes and rivers provided for these people.

One day, strangers came to these lands and asked the people to help them, for they had just left their own lands because many bad things were happening.

The people let these strangers stay in their house and use their lands and lakes and rivers.

The strangers said Merci and became known as the "Merci's".

Another brother of the "Merci's" also came to ask for assistance and they were allowed to stay and they said "Thank-you" and they became known as the "Thank-you's".

One day, as the people were going about their business, they heard a commotion coming from the house which the people shared with the "Merci's" and the "Thank-you's".

The people approached the house and to their surprise they found that the "Merci's" and the "Thank-you's" were both claiming to own the house and the lands and therefore were in a violent shoving match.

Every once in a while, the commotion would stop and a window would open and out of that window either a "Merci" or a "Thank-you" would shout to the people to come to his aid.

Not understanding what it was all about, some of the people went to help the "Merci's", others went to help the "Thank-you's".

The "Merci's" and the "Thank-you's" had a violent fight — the "Thank-you's" won that fight and claimed the house and the lands.

The "Merci's" were invited to again sit with the "Thank-you's" and to enjoy the house and the lands. The people, even those that helped the "Thank-you's", were told to move from the house and were allotted little portions of the lands where they were allowed to build new houses with the help and the protection of the "Thank-you's" and the people could still move about the land and use the riches of the land.

But as the years went by and as the families of the "Merci's" and "Thank-you's" grew larger, the people were more and more restricted to their little pieces of land and could not anymore use the riches of the land. The Thank-you's and the Merci's needed all these for themselves.

For many years, the people struggled to survive, and they always believed that the "Thank-you's" and the "Merci's" would once again be brothers and sisters and that they would not allow the people to be troubled.

The people even went to fight battles for the "Thank-you's" and the "Merci's" when others threatened. But still they were troubled for the "Thank-you's" and the "Merci's" were not satisfied — they even now wanted the little pieces of land that the people had left.

The people found this to be a bit too much and they started to complain and then to act so as to protect their belief that they had just as much right to the lands and its riches — if not more right.

Suddenly one day everyone began to realize that the land was being raped and the riches were being diminished. A great trouble loomed over the land. The brothers and sisters among the "Thank-you's" and the "Merci's" wanted their share of the house and the lands.

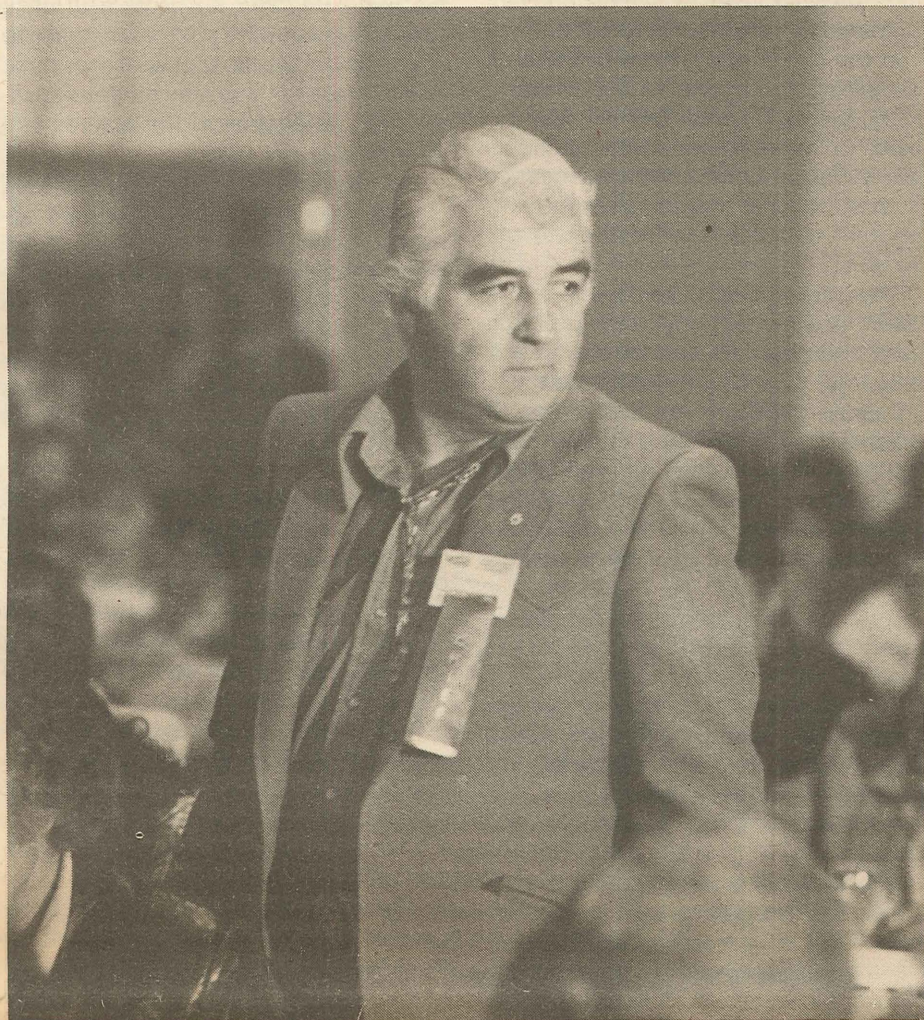
Again, a commotion was heard to be coming from the house.

As the people approached the house, they could hear talking. First they could hear someone say "Oui", then another voice would say "No".

When the people got closer to the house, they found the "Thank-you's" and the "Merci's" to be again arguing about who owned the house and the land.

The people also heard a voice say that the house should be divided as well as the lands and the riches that are left.

Again, as had happened many moons ago, the window would open and a "Merci" would shout "Venez Nous Aider", or a "Thank-you" would shout "Come and Help Us".



ANDREW DELISLE

But this time the people are wary — They do not want to see their house divided. They do not want to see another line drawn across their land. They do not want to see more strong boxes containing their riches.

Like the "Merci's" they want to retain their culture — their languages — their governments — their traditions and to regain their lands.

They also want to live in their house once again and to enjoy their lands and its riches.

If they take sides as they did once in the past, what will be their reward? The same as before? Or should they sit back and wait for the strangers to destroy themselves.

There is no doubt, the people believe, that they must do everything in their power to prepare for any eventuality. They feel that no one is on their side. No matter who wins — the people feel threatened.

They believe that the only way to survive, be you one of them or the Strangers, is to respect and honour the land and lakes and rivers and to revive the ideology, of their forefathers, which stated that all men are brothers and they live in a house that has rafters to which more rooms could be added and that a great tree with large branches will protect the House and that all weapons of war are to be buried under that tree.

The house will contain at its center a great Council Fire where all will come in Peace to discuss their grievances and problems.

It is there that all People will find the answer and not in "Oui" or "NO".

Nia:Wen

By: Andrew Delisle

Didn't wear neckties

Indians denied access to House

Profuse apologies were offered native people by House of Commons Speaker Jeanne Sauve when she learned they had been denied access to her special gallery in the Commons because they weren't wearing ties.

"Had I been aware of the matter when it occurred, I would have allowed them into my gallery," she said.

People of other nationalities whose normal dress does not include neckties are not obliged to follow the traditional Commons rule that men must wear ties.

Speaker Sauve made the apology following a similar incident reported to the Commons by Doug Anguish, NDP MP from the Saskatchewan riding of

Battlefords-Meadow Lake.

Anguish said a group of Indians he had invited to the member's gallery as his guests were turned away for lack of ties.

Anguish said he planned to pursue the matter further.

"I don't think people of native ancestry should be required to wear a

tie, because in no way is it their traditional dress," he said.



Conférence constitutionnelle indienne

Noel Starblanket a parlé

"Je me tiens devant vous avec un grand respect et une grande humilité. C'est une expérience rare que de pouvoir parler à une réunion de si nombreux leaders des peuples d'origine canadienne et je cherche les mots justes pour m'exprimer à l'occasion de l'ouverture de cette importante réunion historique."

C'est en ces termes que le Président de la Fraternité des Indiens du Canada (FIC), Noël Starblanket, a officiellement annoncé l'ouverture de la Conférence constitutionnelle de la Première nation, à Ottawa.

La conférence a duré du 28 avril au 1er mai.

Plus de 400 chefs et représentants officiels des nations indiennes canadiennes ont écouté le leader de la FIC qui leur a dit au podium, à quel point son organisme estimait que cette réunion était importante.

"Le but de cette réunion est de faire savoir que les nations indiennes du Canada prendront la place légitime qui leur est due, en tant que nations fondatrices du Canada, et elles la prendront comme participantes entières et permanentes, avec les Français et les Anglais, dans la constitution et le gouvernement de ce pays.

"Jamais auparavant, d'aussi nombreux représentants des premières nations, n'avaient joint leurs forces pour prendre d'une façon décisive leur place légitime au sein de la Confédération" a déclaré Starblanket.

Starblanket a expliqué l'importance d'avoir des Autochtones siégeant à part égale à la table de négociations de la prochaine conférence constitutionnelle.

"Nous devons créer une impression

sur le reste de la société, pour qu'elle se rende compte que les Premières nations du Canada sont prêtes à entreprendre de nouvelles relations basées sur l'égalité des peuples et la coopération et non sur l'exploitation, et fondées sur le respect mutuel de nos ressources collectives et de nos droits et non sur des aumônes.

"Nous ne devons pas faillir à la tâche. Nous construisons l'avenir de nos enfants. Et nous devons toujours nous rappeler que si les Indiens ne s'assurent pas des garanties constitutionnelles, nous courrons constamment le risque de perdre les statuts que nous avons actuellement dans notre propre pays. Sans assise constitutionnelle, nos droits découlant des Traités et nos droits aborigènes sont sujets à élimination n'importe quand, par un parlement hostile."

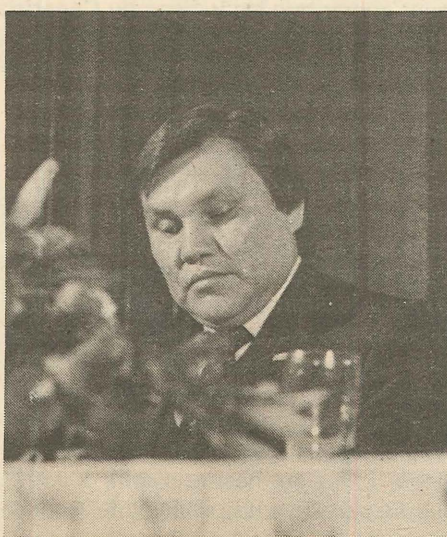
Il a aussi prévenu les chefs de ne pas tomber dans le panneau de négociations d'une nouvelle Loi sur les Indiens.

"Beaucoup d'entre vous ont été avertis qu'il est plus important pour les Indiens de concentrer leurs énergies sur la réforme de la Loi sur les Indiens. On nous a dit que la Loi sur les Indiens concerne le gagne-pain, les problèmes au jour le jour, des questions qui n'ont rien à voir avec les réformes constitutionnelles. On a délibérément cherché à nous égarer.

"C'est tout comme si l'on disait au Québec de s'intéresser uniquement aux détails de la politique sur le bilinguisme du gouvernement fédéral et de laisser de côté la constitution. Les forces fédéralistes et séparatistes du Québec rejetteraient toutes les deux une telle proposition. Les leaders du Québec savent bien que les intérêts du

Québec n'ont aucune garantie constitutionnelle, ils peuvent être sapés et même éliminés n'importe quand.

"Mais le gouvernement fédéral a incité le peuple d'origine à accepter des propositions qu'il aurait honte d'offrir au Québec.



"Je dois vous rappeler que la Fédération des Indiens du Canada a obtenu un document fédéral qui décrit le plan d'ensemble du gouvernement concernant le développement constitutionnel destiné aux Indiens. D'après ce document, l'intention du gouvernement est de détourner l'attention des réformes constitutionnelles, pour entraîner les bandes vers des expériences de gouvernement tribal limité. Je cite ce document :

La stratégie du Ministère devrait être de vendre les propositions de gouvernement tribal, comme moyen de parvenir à atteindre des buts et objectifs pratiques, tout en maintenant le statu quo.

"Apparemment, le gouvernement est prêt à trahir vos intérêts et à refuser le renouvellement constitutionnel pour les Indiens—renouvellement qui doit s'effectuer si les Indiens veulent un jour devenir de véritables associés au sein de la Confédération. Le gouvernement table sur le coup de dés d'une campagne massive de relations publiques auprès des chefs et des Conseils, qui les amènera à accepter des chartes de gouvernement de bandes, basées sur une Loi sur les Indiens révisée. Vos droits ne seront alors protégés que d'une façon précaire dans la Loi sur les Indiens, au lieu de l'être d'une façon solide et permanente, si le gouvernement indien faisait partie intégrante de la Constitution canadienne.

"Souvenez-vous que si les Indiens ne deviennent pas associés à part entière, dans une Confédération renouvelée, la nouvelle Confédération, autant que les Indiens sont concernés, ne sera presque certainement qu'une fausse copie de la précédente."

Starblanket a ensuite exprimé le souhait que le gouvernement fédéral suive le conseil de son groupe de travail sur l'unité canadienne qui recommande :

...les autorités provinciales et fédérales devraient poursuivre des discussions directes avec les représentants indiens, inuit et métis du Canada, afin de mettre au point des dispositions constitutionnelles mutuellement acceptables, qui assureraient la place légitime du peuple autochtone dans la société canadienne.

Le leader de la FIC souhaite ensuite à l'assemblée de bonnes journées de travail et une conférence fructueuse.

Les Chefs de la C-B protestent



Plus de cent chefs et anciens ont quitté la salle, lorsque le ministre des Affaires indiennes, John Munro, leur a dit qu'ils devraient concentrer leurs efforts sur le changement de la Loi sur les Indiens, plutôt que d'insister pour une complète association dans les pourparlers constitutionnels.

Une partie de la délégation de la Colombie-Britannique, dirigée par l'ancien président de la Fraternité des Indiens du Canada (FIC), George Manuel, a déclenché la sortie, suivie d'une marche sur la colline parlementaire avec drapeaux et placards où on lisait: "Faites de nous des associés dans notre propre patrie", "Nous avons des droits" et "Participation indienne dans la Constitution".

D'autres Indiens de l'Alberta, du Saskatchewan, des Maritimes et de la nation dénée se joignirent aux contestataires.

"Le gouvernement fédéral essaye de détourner les Indiens de la Constitution, vers la Loi sur les Indiens," a déclaré Noël Starblanket, président de la FIC.

"Nous avons déjà découvert des documents indiquant que le gouvernement fédéral avait cette intention, et le ministre des Affaires indiennes et du

Nord a exactement confirmé la chose ce matin."

Les Indiens de C.-B. ont quitté la salle lorsque Munro a exhorté les délégués qui participaient à la conférence de quatre jours afin de discuter de la constitution, à insister pour obtenir des changements dans la Loi sur les Indiens.

"Ces gens sont sortis en disant que la conférence était inutile, si c'était tout ce qu'il allait nous offrir," a dit Starblanket.

Le premier ministre Trudeau a déclaré à la conférence qu'il permettrait un statut d'observateur ainsi que le droit de discuter avec les leaders provinciaux les droits aborigènes et des Traités, l'auto-gouvernement interne et la représentation des Autochtones au Parlement.

"Cela signifie un statut d'observation et non de participation", a déclaré Starblanket.

"Il n'y a que les Français et les Anglais qui discutent des affaires du pays qui à l'origine était notre pays," a-t-il ajouté. "Nous avons partagé ce pays avec les Blancs, mais maintenant vous n'êtes pas prêts à nous laisser participer à votre constitution."

"Nous sommes rejetés."

First Nations Constitutional Conference

Trudeau

(continued from page 2)

your present level of skillful and coordinated development planning.

In the recent past, there has been a remarkable return also to Indian spirituality, as your Elders led the way toward a renaissance of traditional values, based on the interdependence of man and his natural environment, together with his responsibility to the creator.

Now, as we begin the decade of the 1980s, it is time to turn our attention toward the urgent need for action and decisions, for you and for Canada.

Despite our better understanding, it remains depressingly true that we have not succeeded in meeting your needs for the kind of social and economic improvements which will allow all your people to live lives of dignity, health, and hope.

Despite the millions of dollars devoted to the needs of the native peoples, our society has failed to reduce scandalous levels of native unemployment, dependence on social assistance, alcoholism, imprisonment, poor health and premature deaths, and the breakdown of individuals and families.

It is no good to sweep the ugly truth under the carpet of our good intentions. It is no good for either you or me to pat ourselves on the back for what we have tried to do, and claim that the fault must lie with someone else. We are all responsible; we have all failed.

Your brothers and sisters who see no escape from poverty and deprivation look to all of us for more effective help — to you, their leaders; to me and other holders of public office; to all Canadians, some of whom still prefer to look the other way.

You and I cannot look the other way. You and I are the ones with the responsibility to act.

I believe we must start by agreeing that what we have done, however well-intentioned it might have been has not worked. I believe we must also agree that simply pouring larger amounts of money into the same programs will not work either.

The key to this most agonizing problem, in my opinion, is to find ways to break the bond of deep-seated dependency on government resources and government decisions — the kind of dependence which robs a man of self-esteem, which robs a woman of her hopes for a better life for her family, which robs children of their future.

My colleagues and I believe that the key to the problem is to encourage the Indian people of Canada to assume, gradually, a greater degree of control over your own affairs — at their own pace, by their own choice, while at the same time the government maintains and reaffirms the responsibility it shares with you for the well-being of the Indian people.

That is why we in government bring a sense of urgency to the immensely complex task of settling land claims. We want you, the Indian people, to have the resources and the freedom to plan your own development, in cooperation with others. We want you,

the Indian leaders, to be able to offer greater opportunity and self-respect to your people, in a modern economic context, so that you may also strengthen their confidence in themselves and their future.

But beyond the question of land claims, we want to move forward toward a broadening of the authority of band councils to govern Indian communities. We want you to have more scope to set your own priorities, and to translate those priorities into action. We want your people to be less directed by the day-to-day decisions of the government and its agents.

There has been movement in that direction over the past decade. For example, in the 1971-72 fiscal year, only 12 per cent of the program budget of the Department of Indian Affairs was administered by Indian bands. By last year, that 12 per cent had risen to about 36 per cent.

Indian and government representatives have had lengthy discussions about local Indian self-government within a renewed federation.

Change must come. Most of you want it. We want it. Your people need it. But I also tell you that greater self-government will come to your communities and reserves only by the express choice of individual Band Councils. We will not force it upon any council or group of councils. The choice will be yours.

Under proposed revisions to the Act, Bands could assume all the necessary powers to develop and implement their own community programs, set their own program standards, their own objectives and priorities.

This would take place within a framework which would specify the legal status of Indian communities, and which would make responsibility for effective program delivery a matter to be determined between the community and its chosen representatives.

When we address the subject of amending the Indian Act, one problem poses a real dilemma for the government. What should be done with those sections which deprive Indian women of status if they marry non-Indians?

The government made a commitment to remove that discriminatory provision from the Act. That commitment has generated great controversy among Indians, some of whom believe band councils should be free to decide who has status and who has not.

I hope we can soon reach an agreement which will respect the rights of both Indian women and band councils. I also hope that, in reaching that agreement, we will all welcome the involvement of the group known as "Indian Rights for Indian Women".

We will be working closely with Indian representatives to determine the nature and details of any proposed changes to the Indian Act, just as we want to work closely with you in reforming the Canadian constitution in ways which will better secure the rights and the status of the original people of this land.

I want to reaffirm tonight that you will continue to be involved in the discussion of constitutional changes which will directly affect you.

You have already indicated what your highest priorities are, and I feel sure that all other parties to the constitutional discussions will agree to discuss with you such matters as aboriginal rights and treaty rights, internal native self-government, native representation in political institutions such as Parliament, and the responsibilities of the federal and provincial governments for the provision of services to native peoples.

Our goal must be the building together of a Canadian society which acknowledges and respects all its members as people of worth, honour and integrity.

The native peoples of this country have been, from the very beginning of our partnership, among the most committed nation-builders in the land. Your loyalty to Canada, your love for this land, have often put the white man to shame.

I began this speech by quoting from an Iroquois prayer of thanksgiving. We have so much to be thankful for in this bountiful land.

The Iroquois thanked the creator:

"for the grasses and bushes that give us medicine; for the many kinds of hanging fruit we use, among which are the strawberry and raspberry; the standing forests and especially the Maple that gives us its sweet juice; all of the animals that provide our food and clothing, among them the deer; the lakes, rivers and streams that provide for our well-being; the Three Sisters, our sustenance: corn, beans and squash, upon whom we live. We draw our minds together into one, and give thanks for what is on earth."

Let us, who are here tonight, resolve to work together, with one mind and one spirit, to give new life to this great land.

Let us draw our minds together into one, and give thanks for our life together in this land to which the Indian people gave the beautiful name, Canada.

Chiefs disappointed...

By Gilbert Oskaboose

Although Trudeau received a standing ovation at the end of his speech NIB president Noel Starblanket said that was more a sign of respect for the prime minister than an indication of satisfaction with his message.

"I'm very disappointed and let down," says Starblanket, "I was led to believe he would give us full, equal and on-going participation in constitutional matters."

Other Indian leaders, looking forward to Trudeau's first speech to a national Indian body, reacted equally cool to Trudeau's low key approach to native concerns.

One young chief who asked to remain nameless said "It's another one of his 'damn 'Let them eat geese performances.'" "He just waltzed these old chiefs around with flowery prose, Iroquois poetry and hollow rhetoric," he said. "I just about burst out laughing when he talked about that if any other prime minister had made this request [that Indians help Canada survive as a nation] you could easily think he was indulging in soothing rhetoric."

Arnold Goodleaf of the NIB said "He recognized aboriginal rights ten years ago. We recognized them since we've been here."

George Manuel, head of the Union of B.C. Indian Chiefs said the prime minister's speech was "wishy-washy" and contained nothing but "hollow rhetoric."

Munro

(continued from page 4)

One further point remains to be discussed. I know what the Prime Minister has said about the dilemma the Act poses in the way it deprives Indian women of their status if they marry non-Indians. I also know that the government's commitment to remove that discriminatory provision has generated controversy . . . and I'm aware that some Indians believe band councils should be free to decide who has status and who has not. Like the Prime Minister I hope that we can reach an early agreement which will respect the rights of both Indian women and their children and band councils.

Following our summer series of consultations I'd like to meet with my

Cabinet colleagues to acquaint them with the principles for revision and the results of our discussions. A Bill would be drafted, based on Cabinet's instructions, and introduced in the House of Commons to allow for further discussion. With Cabinet's agreement, a Parliamentary committee would then go out to many of your communities for another round of consultation. All Indian views will be considered before the committee takes the Bill back to the House for approval in principle.

In other words, your people will have two opportunities to make their views known — through you in the summer, and later themselves, to a committee of Parliament. I hope they will be clear on this: that going to Parliament this

(continued on page 9)

Conférence constitutionnelle indienne

Trudeau...

(suite de la page 2)

sant participer directement les autochtones, avec les gouvernements fédéral et provinciaux, à la réforme constitutionnelle.

Au cours des dix dernières années, les Indiens, les Métis et les Inuit se sont dotés d'organisations nettement plus efficaces. Cette efficacité apparaît dans vos négociations avec les gouvernements, dans la présentation de vos opinions et la défense de vos intérêts. J'éprouve une certaine fierté lorsque je pense qu'une nouvelle politique d'aide fédérale aux organisations autochtones a contribué à la réalisation des progrès que vous avez accomplis.

Ces progrès sont attribuables en partie à la transition d'un sentiment généralisé, et souvent confus, de mécontentement à votre niveau actuel de planification habile et coordonnée de votre développement.

Les dernières années ont été témoins d'un remarquable retour à la spiritualité indienne à mesure que vos aînés ont ouvert la voie à une renaissance des valeurs traditionnelles, fondées sur l'interdépendance de l'homme et de son milieu naturel, ainsi que sa responsabilité envers le créateur.

Aujourd'hui, au seuil des années 80, il est temps de porter notre attention sur le besoin urgent d'agir et de prendre des décisions, pour vous et pour le Canada.

Malgré la meilleure compréhension que nous avons les uns des autres, il n'en reste pas moins vrai, malheureusement, que nous n'avons pas réussi à satisfaire vos besoins en ce qui concerne les améliorations sociales et économiques qui permettraient à tout votre peuple de vivre dans la dignité et l'espoir, en bonne santé.

Malgré les millions de dollars qu'elle leur a consacrés, notre société n'a pas réussi à réduire le taux scandaleux de chômage chez les autochtones, leur dépendance de l'assistance sociale, l'alcoolisme, l'emprisonnement, la mauvaise santé et les décès prématurés ainsi que l'éclatement des familles et la déchéance des individus.

Il ne sert à rien de cacher la dure réalité derrière l'écran de nos bonnes intentions. Il ne sert à rien de nous féliciter de ce que nous avons tenté d'accomplir, et d'imputer notre échec aux autres. Nous sommes tous responsables et nous avons tous échoué.

Vos frères et soeurs qui ne voient aucune issue à la pauvreté et aux privations se tournent vers nous tous pour demander une aide plus efficace: vers vous, leurs chefs; vers moi et les autres détenteurs de charges publiques; vers tous les Canadiens, dont certains préfèrent encore détourner le regard.

Vous et moi ne pouvons pas détourner notre regard, car c'est à nous qu'incombe la responsabilité d'agir.

Je crois que nous devons d'abord admettre que ce que nous avons accompli, même si nos intentions étaient bonnes, n'a pas réussi. Nous devons également admettre que le simple fait de consacrer plus d'argent aux mêmes programmes ne réglera pas la question.

Selon moi, la clé de cet angoissant problème consiste à trouver des moyens de rompre les liens de cette dépendance profonde des ressources et des décisions du gouvernement

dépendance qui prive l'homme de sa dignité, qui prive la femme de ses espoirs d'une vie meilleure pour sa famille, qui prive les enfants de leur avenir.

Mes collègues et moi croyons que la clé du problème est que le gouvernement encourage les Indiens du Canada à prendre graduellement en main leurs propres affaires, à leur propre rythme et selon leur propre choix, tout en maintenant et en réaffirmant la responsabilité, qu'il partage avec vous, de veiller au bien-être du peuple indien.

C'est pourquoi le gouvernement accorde une grande importance à la tâche extrêmement complexe du règlement des revendications territoriales. Nous voulons que vous, le peuple indien, ayez les ressources et la liberté nécessaires pour planifier votre propre expansion, de concert avec les autres. Nous voulons que vous, les chefs indiens, soyez en mesure d'offrir à votre peuple plus de possibilités et de dignité personnelle, dans un contexte économique moderne, afin d'accroître sa confiance en lui-même et en son avenir.

Mais en plus de la question des revendications territoriales, nous voulons tendre vers un élargissement de l'autorité des conseils de bandes dans la gestion des collectivités indiennes. Nous voulons que vous ayez plus de latitude pour déterminer vos propres priorités et pour les concrétiser. Nous voulons que votre peuple soit moins assujéti aux décisions quotidiennes du gouvernement et de ses agents.

Nous avons fait quelques pas dans cette direction au cours de la dernière décennie. Par exemple, au cours de l'année financière 1971-1972, seulement 12 pour cent du budget des programmes du ministère des Affaires indiennes était administré par les bandes indiennes. L'année dernière, ce pourcentage s'élevait à environ 36 pour cent.

Des représentants des Indiens et du gouvernement ont longuement délibéré sur la question de l'autonomie locale des Indiens au sein d'une fédération renouvelée.

Un changement s'impose. La plupart d'entre vous le veulent. Nous le voulons. Votre peuple en a besoin. Mais je vous dis aussi que vos collectivités et vos réserves ne jouiront d'une plus grande autonomie que si les divers conseils de bandes en expriment le désir. Nous n'obligerons aucun conseil ou groupe de conseils à l'accepter. Le choix sera le vôtre.

En vertu des modifications que l'on se propose d'apporter à la loi, les bandes exerceraient tous les pouvoirs nécessaires pour élaborer et mettre en oeuvre les programmes de leurs collectivités, en fixer les normes, les objectifs et les priorités.

Ces pouvoirs s'exerceraient dans un cadre qui préciserait le statut juridique des collectivités indiennes et qui remettrait à la collectivité et à ses représentants choisis la responsabilité de déterminer qui serait chargé de l'exécution efficace des programmes.

Le gouvernement s'est engagé à rayer cette disposition discriminatoire de la loi. Cet engagement a suscité des controverses parmi les Indiens, dont certains croient que les conseils de

bandes devraient être libres de décider qui a le statut d'Indien et qui ne l'a pas.

J'espère que nous pourrions bientôt arriver à un accord qui respectera les droits tant des Indiennes que des conseils de bandes. J'espère également que pour parvenir à cet accord, nous accepterons tous volontiers la participation du groupe connu sous le nom de "Indian Rights for Indian Women" (Droits indiens pour les femmes indiennes).

Nous travaillerons étroitement avec des représentants indiens pour déterminer la nature et les détails de tout projet de changement à la Loi sur les Indiens, tout comme nous voulons travailler étroitement avec vous à réformer la constitution canadienne de façon à mieux préciser les droits et le statut des premiers habitants de notre pays.

Je tiens à réaffirmer ce soir que vous continuerez à participer aux délibérations sur les changements constitutionnels qui vous touchent directement.

Vous avez déjà fait connaître vos priorités et je suis certain que toutes les autres parties aux pourparlers sur la constitution seront d'accord pour étudier avec vous des questions comme les droits aborigènes et ceux qui découlent des traités, l'autonomie autochtone interne, la représentation autochtone au sein des institutions politiques comme le Parlement, et les responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux touchant la prestation de services aux autochtones.

Notre objectif doit être de construire ensemble une société canadienne fondée sur le respect de la valeur, de la dignité et de l'intégrité de tous ses membres.

Aussi loin que nous remontions dans l'histoire de ce pays, les peuples autochtones ont prouvé leur attachement à un Canada ouvert et fraternel. Votre fidélité au Canada, votre amour pour ce pays, nous ont plus d'une fois fait rougir de honte.

J'ai commencé mon allocution en citant une prière iroquoise d'action de grâce. Nous avons à rendre grâce de beaucoup de choses dans ce pays d'abondance.

Les Iroquois rendaient grâce au créateur "des herbes et des buissons qui donnent des remèdes; des nombreuses variétés de fruits que nous mangeons, dont les fraises et les framboises; des grands arbres des forêts et, surtout de l'érable, qui nous donne son suc savoureux;

de tous les animaux qui nous fournissent nos aliments et nos vêtements, et parmi eux le cerf;

des lacs, des rivières et des ruisseaux qui pourvoient à notre bien-être; des Trois Soeurs, notre nourriture: le maïs, les haricots et les courges, dont nous vivons.

Nous fondons nos âmes en une seule et rendons grâce de ce qui est sur terre."

Prenons la résolution, nous tous ici ce soir, de travailler ensemble, d'une même âme et d'un même esprit, à redonner une nouvelle vie à notre grand pays.

Fondons nos âmes en une seule et

rendons grâce de notre vie ensemble dans ce pays auquel le peuple indien a donné le beau nom de Canada.

Chefs déçus

Par Gilbert Oskaboose

Bien que Trudeau ait reçu une ovation debout, à la fin de son discours, Noel Starblanket, président de la FIC, a déclaré que c'était plus en signe de respect pour le premier ministre que de satisfaction pour les propos qu'il avait tenus.

"Je suis très déçu et découragé, a dit Starblanket. J'étais porté à croire qu'il nous accorderait une participation totale et égale sur les questions constitutionnelles."

D'autres leaders indiens qui attendaient beaucoup du premier discours prononcé par Trudeau devant un organisme national indien, ont aussi eu une réaction analogue, l'attitude de Trudeau vis-à-vis les préoccupations des Autochtones semblant par trop détachée.

Un jeune chef qui désire garder l'anonymat, a dit: "C'est encore une de ses sacrées séances de spectacle où l'on nous fait avaler des oies. Il a fait valser ces vieux chefs avec sa prose fleurie, sa poésie iroquoise et son éloquence vide de sens. J'ai presque éclaté de rire lorsqu'il a déclaré que si un autre premier ministre avait demandé (que les Indiens aident le Canada à survivre en tant que nation), vous auriez pu penser qu'il se permettait d'utiliser une rhétorique apaisante."

Arnold Goodleaf de la FIC a dit: "Il a reconnu les droits des Autochtones il y a dix ans passés. Nous les avons reconnus depuis que nous sommes ici."

George Manuel, leader de l'Union des Chefs indiens de la Colombie-Britannique a déclaré que le discours du premier ministre était insipide et ne contenait qu'une "rhétorique vide de sens."



Anciens numéros

A cause du coût et des difficultés d'entreposage, les anciens numéros de Nouvelles Indiennes ne sont pas disponibles. Nous nous excusons pour les inconvénients causés par cette politique.

First Nations Constitutional Conference

"Pipeline will be built over Dene bodies"

Indian leader George Erasmus of the Dene Nation has issued a warning that the proposed Norman Wells pipeline in the Northwest Territories will be built "over Dene bodies."

"People are going to die if that pipeline is built," Erasmus warned Energy Minister Marc Lalonde during a two-hour question period that was part of the four day conference.

He said he was "making a serious plea before the federal government makes up its mind."

There are about 12,000 native people in the Mackenzie Valley who are

represented by the Dene Nation. Dene means original peoples and includes: Indians registered under the Indian Act, Non-status Indians and Metis of mixed Indian-White blood.

Lalonde noted the opposition to the proposed pipeline, but added no comment on the warning.

Interprovincial Pipeline Ltd. wants to build the oil pipeline from Norman Wells in the Mackenzie Valley to Zama in northern Alberta.

The proposal is currently before the National Energy Board and the federal government hasn't made a decision

about the right of way. The Territorial government is also reviewing the proposal.

In the late seventies Justice Thomas Berger conducted a massive inquiry into a Mackenzie Valley pipeline and recommended a 10-year moratorium on social, political and economic grounds. The Berger Report was adopted by Ottawa in 1977.

Erasmus said that oil found in the Beaufort Sea will mean a pipeline would probably be built through the Mackenzie Valley to connect with Norman Wells.

He said that would hurt aboriginal claims the Dene will soon be negotiating with Ottawa.

"We've spent a lot of time and energy getting this project delayed until aboriginal rights are protected in a land claims settlement," he said.

The Dene recently concluded an agreement with Indian Affairs Minister John Munro to resume land claim negotiations that have been stalled for the last two years.

Munro

(continued from page 8)

fall won't, in itself, change the Act. It will merely be a way to get the process started in a more definitive way.

To put it as crisply as possible, I want to get this process out in the open quickly . . . and get on with it. But I need your help. I need the benefit of your wisdom and your knowledge of the communities. I can't do it alone and I can't do it without a clear understanding of your wishes.

Before I conclude I want to touch on one other point. The Prime Minister covered the progress that you have made in influencing government policy since the 1970's. Our government realizes that Indian claims must be dealt with and, we hope, resolved to the satisfaction and benefit of all parties concerned.

Where progress has been slow in this area, we will attempt to facilitate the process so that you can play a meaningful role in the growth and development of our country.

I do not want to raise any false expectations. I do however, want to state clearly my commitment to get on with the job of assisting the process of growth and development for Indian communities.

We have an obligation to your children to commit ourselves to moving quickly but sensibly toward revising the elements of the Indian Act on which we can agree.

I sense that there are many among you who want fewer words and more action.

I share your sentiments.

While I may seem impatient, I'm well aware that some of you have been involved in Indian Act Revision discussions since 1968, when our government asked you to "Choose a Path!"

Others of you who are elders were involved in Indian Act discussions as far back as the late 1940's.

Surely, you as leaders and I as Minister should make a commitment to the elders that we will see their patience rewarded by some concrete results within their lifetime!

It has been far too long since many of the items at hand first made their way onto the agenda. To me it's obvious there has been too much talking and too little listening. I'm here to listen and I've promised you the open lines that are necessary for us to communicate effectively.

Chief says 100 band children have been taken away in 29 years by welfare agencies

An angry B.C. chief accused provincial welfare agencies of committing genocide on Indian children by removing them from reserves and forcing them to grow up as whites.

Chief John Christian of the Spel-lumcheen Reserve in British Columbia said that unless Indians take action soon, there won't be many children left.

"They have lost their identity with their own Indian people and it has led many of them to alcohol and suicide."

Chief Christian reminded the 400 chiefs and elders that the theme of the

conference was: A Future for our Children.

He said about 100 children have been taken off his 400 member Okanagan Valley Reserve since 1951 and kept in homes until they reached 18 or ran away.

The welfare agencies use the same criteria for taking custody of Indian children — alcoholic parents, child abuse, split families and working mothers with too many children — as they do for whites but place Indian children in white homes. The Indians also have no chance of getting the children back, unlike white families, Chief Christian says.



Manuel leads walkout

More than a hundred chiefs and elders walked out on Indian Affairs Minister John Munro when he told them they should concentrate on changing the Indian Act rather than pushing for full partnership in constitutional talks.

Part of the British Columbia delegation, led by former president of the National Indian Brotherhood (NIB) George Manuel, sparked the walkout and marched to Parliament Hill with flags and placards saying "Make us Partners in our Homeland"; "We Have Rights"; and "Indian Participation in the Constitution."

Other Indians from Alberta, Saskatchewan, the Maritimes and the Dene Nation joined the protesters.

"The federal government is trying to divert Indian people away from the constitution to the Indian Act," says Noel Starblanket, NIB president.

"We had already uncovered documents showing the federal government was going to do that and then the Minister of Indian and Northern Affairs came down and did exactly that to us this morning."

The B.C. Indians walked out as Munro was urging the delegates, attending the four-day conference to discuss the constitution, to press for changes in the Indian Act.

"These people walked out, saying this conference will have been useless if that is all he is going to offer," said Starblanket.

Prime Minister Trudeau told the conference he would allow observer status and the right to discuss with provincial leaders aboriginal and treaty rights, internal self-government and native representation in Parliament.

"That means observation status and that is not participation," said Starblanket.

It's only the French and the English sitting around talking about the country and it was originally our country," he said.

"We shared it with the white people but now you are not prepared to let us share in your constitution."

"We are locked out."

Conférence constitutionnelle indienne

Munro...

(suite de la page 4)

— La mise à jour ou l'élimination des articles caducs de la Loi.

L'une des raisons, qui me pousse à vous rencontrer cet été, est, bien-sûr, de déterminer avec vous si ces questions sont celles sur lesquelles nous devrions travailler et si vous en avez d'autres à nous proposer.

Cette démarche suppose que nous sommes tous d'accord pour aborder la révision de la Loi étape par étape et que cette approche est la meilleure. Pensez-vous que nous devrions effectuer une révision en bloc ou préférez-vous procéder étape par étape? Nous avions pensé modifier tout d'abord les articles les plus choquants ou les plus restrictifs au moyen de rencontres, comme celle-ci, que nous pourrions avoir tout au long des années.

Qu'il me soit permis de vous rappeler que vos représentants ont accepté, au cours d'une réunion générale de la F.I.C., qui a eu lieu à Truro (Nouvelle-Écosse) en 1975, d'extraire de la Loi les articles les plus prohibitifs et de les annuler ou de les réviser avant tout autre. Nous devons nous assurer tout d'abord, et ce au cours de l'été, que c'est bien cela que vous voulez, avant de faire quoi que ce soit.

Il reste encore une question à discuter. Je connais le point de vue exprimé par le Premier ministre au sujet du dilemme qu'entraîne la Loi du fait que les Indiennes sont privées de leur statut lorsqu'elles épousent des non-Indiens. En outre, le fait que le gouvernement se soit engagé à éliminer cette clause discriminatoire a suscité une certaine controverse... et je sais qu'il y a des Indiens qui sont d'avis que les conseils de bande devraient être libres de prendre les décisions liées au statut des Indiens. À l'instar du Premier ministre, j'espère que nous pourrions bientôt conclure une entente qui tiendra compte des droits tant des Indiennes et de leurs enfants que des conseils de bande.

Faisant suite aux consultations tenues pendant l'été, j'aimerais rencontrer mes collègues du Cabinet pour les mettre au courant des notions liées à la révision de la Loi et des conclusions de nos discussions. Il s'agira par la suite d'élaborer un projet de loi fondé sur les instructions du Cabinet et de le soumettre à la Chambre pour permettre la poursuite des discussions. Suivant l'avis du Cabinet, un comité parlementaire se rendrait ensuite dans bon nombre de vos localités pour entreprendre une autre série de consultations. Tous les points de vue exprimés par les Indiens seront pris en considération avant que le comité ne soumette de nouveau le projet de loi à la Chambre pour le faire approuver en principe.

Autrement dit, les Indiens pourront faire connaître leur point de vue à deux reprises; c'est-à-dire qu'ils s'exprimeront par votre entremise cet été et eux-mêmes, plus tard devant un comité parlementaire. J'espère qu'ils comprendront que le fait en lui-même de présenter le projet devant le Parlement cet automne ne changera rien à la Loi. Cela ne servira en fait qu'à lancer le processus, d'une manière plus définitive.

Bref, je désire que le processus soit amorcé sans tarder et qu'il soit poursuivi, mais pour cela, j'ai besoin de

vos aide. Votre sagesse et votre connaissance du milieu me seront précieuses. Seul, je ne peux réaliser ce projet et je ne puis y arriver sans bien comprendre vos aspirations.

Avant de conclure, je voudrais aborder une autre question. Le Premier ministre a fait le bilan des progrès que vous aviez accomplis depuis 1970 dans le cadre de vos efforts en vue de modifier la politique du gouvernement. Notre gouvernement est conscient du fait qu'il faut donner suite aux revendications des Indiens et si possible les régler tout en tenant compte des intérêts de toutes les parties intéressées.

Quoiqu'à cet égard peu de choses aient été réalisées jusqu'à maintenant, nous nous efforcerons de faciliter le processus de façon à ce que vous puissiez participer activement à la croissance et à l'expansion du pays.

Je ne veux pas susciter de faux espoirs. Cependant, je m'engage à accorder tout mon appui au processus de croissance et de développement des collectivités indiennes.

Nous avons une obligation envers vos enfants: c'est de nous engager à amorcer rapidement mais judicieusement la révision des éléments de la Loi sur les Indiens sur lesquels nous pouvons nous entendre.

Je sens qu'il y en a beaucoup parmi vous qui voudraient qu'on parle moins et qu'on agisse davantage.

Je partage vos sentiments.

Bien que je puisse paraître impatient, je suis parfaitement au courant que certains d'entre vous participent aux discussions concernant la révision de la Loi sur les Indiens depuis 1968, lorsque notre gouvernement vous a demandé de "choisir une voie!"

Certains autres parmi vous, je songe aux Anciens, prenaient part aux discussions concernant la Loi sur les Indiens dès la fin des années 1940.

Vous, en qualité de dirigeants, et moi, en qualité de ministre, devrions nous engager envers ces Anciens à ce qu'ils voient leur patience récompensée par des résultats concrets de leur vivant!

De nombreux points se sont retrouvés à l'ordre du jour depuis bien trop longtemps déjà. A mon avis, il est évident qu'on a trop parlé et pas assez écouté. Je suis ici pour écouter et je vous ai promis les liaisons directes qui nous sont nécessaires pour communiquer efficacement.

NOMS INDIENS AU CANADA

SQUAMISH (C.-B.): mot indien désignant "la mère du vent".

TIGNISH (Île-du-Prince-Édouard): mot indien signifiant "aviron".

TORONTO (Ont.): il s'agit d'un mot indien signifiant généralement "lieu de rencontre". On dit aussi que ce mot signifie "bois dans l'eau", "rondins flottant sur l'eau" et "lieu d'abondance".

TUSKET (N.-É.): mot indien signifiant "grand delta".



"Si je dois démissionner pour donner mon appui aux Chefs de la C.-B., je le ferai" a dit Noel Starblanket lors de la manifestation sur la Colline Parlementaire.

Oren Lyons: "... Ils n'aiment pas que l'on se serve des termes traité, nation, indigène ou souveraineté, alors je vous demande de vous en servir le plus souvent possible..."

Génocide culturel

Un chef de la Colombie-Britannique, furieux, a accusé les agences du Bien-être social de la province de génocide à l'égard des enfants indiens, en les retirant des réserves et en les forçant à grandir comme des Blancs.

Le chef John Christian de la réserve Spellumcheen en Colombie-Britannique, a déclaré qu'à moins que les Indiens agissent vite, il ne restera plus beaucoup d'enfants indiens.

"Ils ont perdu leur identité avec leur propre peuple indien, et cela a conduit beaucoup d'entre eux à l'alcoolisme et au suicide."

Le chef Christian a rappelé aux 400 chefs et anciens que le thème de la conférence était: Un avenir pour nos enfants.

Il a précisé que depuis 1951, 100 enfants avaient été retirés de sa réserve de l'Okanogan Valley sur les 400 membres qu'elle compte et qu'on les garde dans des maisons jusqu'à ce qu'ils atteignent 18 ans ou qu'ils se sauvent.

Les agences de Bien-être utilisent les mêmes critères que dans le cas des Blancs pour prendre en charge les enfants indiens chez les parents alcooliques, les familles séparées, les enfants maltraités, les mères qui travaillent et ont trop d'enfants, mais ils placent ces enfants indiens dans des ménages de Blancs. "Les Indiens n'ont également aucune chance de reprendre ces enfants, comme cela arrive dans les familles blanches", a ajouté le chef Christian.

The Micmac – The Oracle Series

The Micmac Indians are the first known inhabitants of what is now Nova Scotia. They are Algonkian speakers who were once widespread in eastern Canada. When the white man arrived in North America the Micmac, whose population is estimated to have been between 3,000 and 3,500, were distributed throughout what is now the province of Nova Scotia, including Cape Breton Island; their population extended into the northern part of present-day New Brunswick, and into Prince Edward Island. In the mid-sixteenth century they expanded their territory as far as the Gaspé district of modern Québec and to Newfoundland.

At that time, a district chief and local chiefs made up the political system. The district chiefs planned the seasonal movements of the people and also confirmed and reassigned hunting territories. They designated work for their immediate relatives, their wives, children and escorts. The escorts were young men who hunted with, and learned from, the chief. The district chiefs also had the responsibility of providing their people with hunting dogs, canoes and provisions for expeditions, especially when the weather was bad.

The local chiefs made decisions at the Council of Chiefs which met at specified times of the year to discuss peace and war. To become chief a man had to display his ability and courage both in hunting and in war; he also had to be generous to his people. To gain power and authority, the chiefs practiced polygamy, which resulted in the fathering of many children. Children were considered a man's wealth.

Men of special ability among the Micmac Indians led warriors into battle against the Algonkian tribes to the south, the Iroquoian tribes then in the

St. Lawrence Valley, and the Eskimo and Montagnais to the north. They also fought against the Beothuk in Newfoundland, whom they helped to exterminate. Before battle Micmac warriors held mock fights in which they argued for and against the tactics of their war parties. In war, victories were celebrated with feasts and dances. Male prisoners were usually killed, but women and children captured in battle were taken into the tribe.

Marriage was a solemn affair. For one year before the marriage, the prospective groom lived with the parents of his future bride, serving them. Micmac law allowed divorce when husband and wife no longer had affection for each other or when the wife could not have children. Funerals were elaborate, with many ceremonies. The dead were wrapped in birch bark rolls and placed in a sitting position in shallow graves. Their personal implements were either burned or buried with them for use in the after-life.

As was the custom with other Algonkian Indians, Micmac youths probably fasted in order to obtain through dreams and visions the guardian spirit which would bring them luck throughout their lives. Special shamans or medicine men performed rituals which were believed to help cure disease.

The Micmac economy was traditionally based on hunting, gathering and fishing. In winter the Indians lived in the woods, where they stalked moose and caribou on snowshoes, killing them with spears or arrows. Smaller animals such as porcupine also formed part of their winter diet. In the spring the Micmac people moved to the seashore to gather shellfish and to fish for salmon, bass and trout at the mouths

of the rivers. They also hunted seals and porpoises off the coast from their birch bark canoes.

Birch bark was an important material in Micmac society. They lived in wigwams covered with birch bark; they used birch bark for their canoes and fashioned household utensils, such as food containers and storage baskets, from it. To cook, they made large wooden troughs, added water and hot stones, and thus boiled their food.

Individuals belonged to one of several bands; Micmac social organization was not particularly complex. Each band had a defined territory of its own, and band members seem to have had distinctive symbols which they not only tattooed on their bodies, but also painted or quilled onto their clothing, using porcupine quills. These symbols were also carved or painted on ornaments, canoes, snowshoes and other personal belongings. Even today, Micmac beadwork, leatherwork and basketry can be identified by traditional designs.

It was the early explorers and missionaries who first reported that the Micmac embroidered coloured quills and moose hair onto their clothing and other personal items. Vegetable dye was used to colour porcupine quills and moose hair, which decorated birch bark baskets. This embroidery technique is not much used today. It was very popular, however, with the European settlers at the beginning of the 19th century, so the Micmac craftsmen began to decorate more and more of their birch bark baskets with quills. The quilling was done simply for decorative purposes; impressive both in colour and design it represented the excellent quality of craftsmanship prevalent at the time. Since today there are some Micmac doing research into basket

techniques as well as studying the traditional application of porcupine quills, there may yet be a renaissance of this ancient art. In the quill boxes being made today chemical dyes have replaced natural dyes, and most of the traditional geometric designs and stylized flower motifs have been replaced by floral patterns.

Sweet hay or sweet grass was another popular material for making baskets. It was gathered in the early summer, and although a few baskets were made entirely of sweet grass, it was more usually used as a decorative edging. Other grasses, reeds and bulrushes were also used by the Micmac before the arrival of the Europeans.

The newest form of basket work is commonly known as wood splint basketry. Its origin is believed to be European, although it is not known for certain. Splints are made from ash and maple trees. They are usually left in the natural state, but may be dyed. The weaving is generally done in a straight in-and-out pattern, but the earliest baskets in the 1800s were more intricate. Some resembled flowers, others the prickly look of the porcupine; still others were done in a star effect. Today's splint baskets come in many shapes. They include decorative ones, such as the cup and saucer, and more useful types such as button, apple, and potato baskets.

The aboriginal customs of the Micmac Indians began to disappear when Europeans entered the area. Many members of the tribe became farmers and eventually intermarried with French colonists. They became faithful allies of the French, continuing this association throughout the wars of the 17th and 18th centuries. The descendants of the Micmac (who live on reserves) numbered 8,092 as of December 31, 1975. They occupy several small reserves in the Maritime Provinces, in Québec, Prince Edward Island and in Newfoundland. In Conne River, Newfoundland, ninety percent of the total population is Micmac. Other Micmac families are found at Glenwood (which is near Gander), around Gander Bay, and in the western part of the island.

INDIAN NEWS

The next best thing to smoke signals!

Indian News has revised and updated its distribution list. Should you wish to have your name added to this list please complete this form and mail it to The Editor, Indian News, Ottawa, Ontario. K1A 0H4

La liste postale du journal *Nouvelles Indiennes* a été révisée et mise à jour. Si vous désirez que votre nom soit ajouté à cette liste, veuillez remplir la formule suivante et l'adresser Au Rédacteur, *Nouvelles indiennes*, Ottawa, Ontario. K1A 0H4

- PLEASE PRINT CLEARLY -

Name - nom

Address - adresse

Postal code - Code postal

Is this a change of address?
S'agit-il d'un changement d'adresse?

Yes
Oui

No
Non

No. of copies required - Nombre
d'exemplaires demandés

**FOR
POUR**

Library
Bibliothèque

Individual
Particulier

Regional Office
Bureau régional

School
Ecole

Association

Band Council
Conseil de bande

Other
Autre

Of the two official languages in Indian News,
I read the:

English version
La version anglaise

Des articles de *Nouvelles indiennes* publiés
dans les deux langues officielles, je lis:

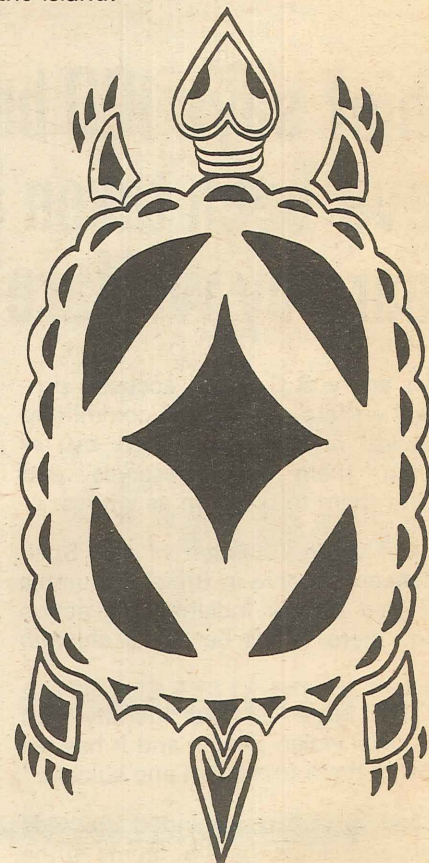
French version
La version française

I am an:
Je suis un:

Indian subscriber
Abonné indien

Non Indian subscriber
Abonné non indien

IA 996 (4-78) 7530-21-029-4951



Les Micmacs

Les Micmacs, premiers habitants connus de ce qui est aujourd'hui la Nouvelle-Écosse, occupaient autrefois l'est du Canada. À l'arrivée des premiers colons en Amérique du Nord, ces Amérindiens de langue algonquienne, au nombre de 3 000 à 3 500, résidaient dans les diverses régions de la Nouvelle-Écosse, y compris l'île du Cap-Breton, la partie nord du Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Au milieu du XVI^e siècle, ils étendirent leur territoire jusque dans la région de Gaspé au Québec et jusqu'à Terre-Neuve.

À cette époque, l'organisation politique se composait d'un chef de territoire et de nombreux chefs locaux. Le chef de territoire planifiait les déplacements saisonniers en plus de confirmer et de redistribuer les territoires de chasse. Il lui incombaient également d'assigner des tâches à ses parents immédiats, à sa femme, à ses enfants et à ses escortes. Les jeunes hommes qui faisaient partie des escortes accompagnaient le chef à la chasse et bénéficiaient de ses enseignements. C'était encore le chef de territoire qui était chargé de fournir aux siens des canots, des chiens de chasse et des provisions en vue des expéditions, surtout en période de mauvais temps.

Les chefs locaux discutaient de paix et de guerre aux réunions du conseil des chefs, qui se tenaient à des moments précis de l'année. Pour devenir chef, on devait faire preuve de bravoure et déployer des talents de guerrier et de chasseur; il fallait également être généreux envers les siens. Pour étendre leurs pouvoirs, les chefs pratiquaient la polygamie et avaient ainsi de nombreux enfants, ce qui était considéré comme un signe de richesse.

Les Micmacs particulièrement aptes à le faire dirigeaient les guerriers dans les campagnes contre les tribus algonquiennes, au sud, les tribus iroquoïennes, qui occupaient alors la vallée du Saint-Laurent, ainsi que les Montagnais et les Esquimaux, au nord. Ils combattirent également les Béothuks à Terre-Neuve et contribuèrent à leur extermination.

Avant la bataille, les guerriers micmacs simulaient des combats, ce qui leur donnait l'occasion de peser le pour et le contre des tactiques utilisées au cours des expéditions de guerre. Festins et danses venaient couronner les victoires. Les vainqueurs tuaient habituellement leurs prisonniers mâles, mais ils amenaient dans leur tribu les femmes et les enfants capturés.

Le mariage était un événement solennel. Un an avant de se marier, le jeune homme allait habiter chez les parents de sa future épouse et se mettait à leur service. La loi micmac autorisait le divorce lorsque les conjoints n'éprouvaient plus d'affection l'un envers l'autre ou lorsque la femme était stérile. Quant aux funérailles, elles étaient imposantes et comportaient de nombreuses cérémonies. On enveloppait les morts dans des écorces de bouleau et on les enterrait en position assise dans des fosses peu profondes. Leurs effets personnels étaient soit brûlés soit enterrés près d'eux en vue de leur utilisation dans l'au-delà.

Comme c'était la coutume chez

d'autres peuples algonquiens, les jeunes Micmacs jeûnaient et ce, probablement pour obtenir, par la voie des rêves et des visions, la protection de l'esprit bienfaisant qui leur apporterait la bonne fortune tout au cours de leur vie. Des chamans ou prêtres-sorciers accomplissaient des rites grâce auxquels, croyait-on, la guérison des maladies était favorisée.

Traditionnellement, l'économie micmac reposait sur la chasse, la pêche et la cueillette. En hiver, les Amérindiens vivaient dans les bois où ils traquaient en raquettes les orignaux et les caribous. Ils les abattaient ensuite à l'aide de lances ou de flèches. Il se nourrissaient également d'animaux plus petits comme le porc-épic. Le printemps venu, les Micmacs se déplaçaient vers le bord de la mer pour ramasser des coquillages; ils pêchaient le saumon, la perche et la truite à l'embouchure des rivières. En outre, ils chassaient le phoque et le marsouin au large des côtes à bord de leurs canots d'écorce de bouleau.

La société micmac faisait un usage abondant d'écorce de bouleau. Celle-ci servait à recouvrir les wigwams et à fabriquer des canots et des contenants ouverts comme des récipients et des paniers destinés à conserver la nourriture. Pour faire bouillir les aliments, les Amérindiens confectionnaient de grandes auges de bois qu'ils remplissaient d'eau et de pierres chaudes.

L'organisation sociale des Micmacs était assez simple; chacun appartenait à une bande qui possédait un territoire défini. Les membres portaient des symboles distinctifs qu'ils tatouaient non seulement sur leur corps, mais qu'ils peignaient ou brodaient sur leurs vêtements à l'aide de piquants de porc-épic. Ces symboles étaient également sculptés ou peints sur des ornements, des canots, des raquettes et d'autres articles personnels. Aujourd'hui encore on peut reconnaître la broderie de perles, le travail du cuir et la vannerie des Micmacs par ces motifs traditionnels.

Ce furent les premiers explorateurs et missionnaires qui nous rapportèrent cette coutume des Micmacs qui consistait à broder les vêtements et divers objets, comme les paniers en écorce de bouleau, de piquants de porc-épic et de crins d'original. Des colorants végétaux servaient alors à teindre les piquants et les crins. De nos jours, cette technique de broderie n'a plus tellement cours, mais elle était très en vogue au début du XIX^e siècle chez les colons européens. C'est pourquoi les artisans micmacs commencèrent à se servir de plus en plus de piquants pour décorer leurs paniers en écorce de bouleau. La broderie était donc purement décorative. Ces pièces aux couleurs vives et aux motifs impressionnants traduisent l'excellence de l'artisanat de cette époque. À l'heure actuelle, quelques Micmacs effectuent des recherches sur les techniques de vannerie et étudient l'utilisation traditionnelle des piquants de porc-épic. Il se peut donc qu'on assiste à une renaissance de cet art ancien. On fabrique encore des paniers brodés de piquants, mais les teintures naturelles ont cédé la place aux teintures chimiques et les motifs floraux ont remplacé

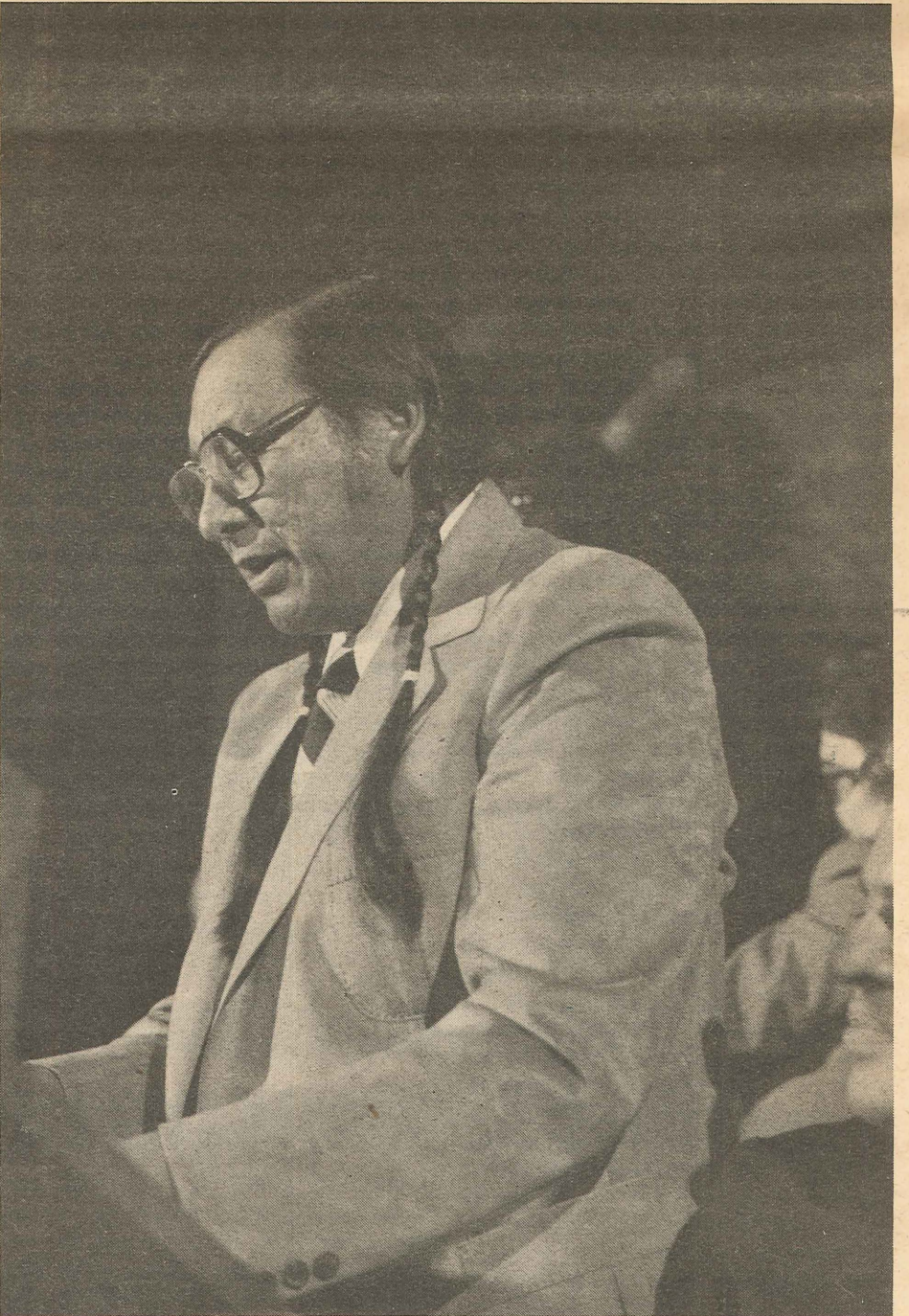
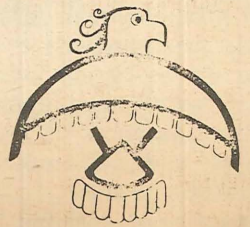
la plupart des dessins géométriques traditionnels et les dessins floraux stylisés.

Au contact des premiers Européens, les Micmacs perdirent peu à peu leurs véritables coutumes aborigènes. De nombreux membres de la tribu se firent fermiers et il y eut des mariages entre les deux groupes. Ils devinrent pour les colons français de fidèles alliés et leur alliance dura tout au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Au 31 décembre 1975, les descendants des Micmacs établis dans des réserves étaient au nombre de 8 092. Ils occupent aujourd'hui plusieurs petites réserves dans les provinces maritimes, au Québec, dans l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve. À Conne River, où sont regroupés les Micmacs de Terre-Neuve, ils constituent 90 p. 100 de la population totale de la localité. D'autres familles micmacs sont établies à Glenwood (près de Gander), aux environs de Gander Bay et dans la partie occidentale de l'île.

La glycérie ou foin d'odeur était un autre matériau très en vogue pour la fabrication des paniers. Cette plante était cueillie au début de l'été et servait habituellement de bordure décorative, bien que certains paniers aient été entièrement faits de glycérie. Avant

l'arrivée des Européens, les Micmacs utilisaient également d'autres plantes, comme le roseau et le jonc.

La vannerie d'éclisses de bois constitue la technique la plus récente. Il semble qu'elle soit d'origine européenne, mais ce n'est pas tout à fait sûr. Des éclisses de frêne et d'érable sont généralement utilisées à l'état naturel, mais peuvent être également teintées. Le tissage consiste généralement à passer les éclisses l'une par-dessus et l'autre par-dessous, quoique l'entrelacement des premiers paniers (vers 1800) était plus compliqué. Certains ressemblaient à des fleurs, d'autres avaient l'apparence hérissée du porc-épic ou la forme d'une étoile. De nos jours, les paniers d'éclisses ont des formes diverses. Certaines pièces sont décoratives, comme la tasse et la soucoupe, d'autres plus utilitaires, comme les paniers à boutons, à pommes et à pommes de terre.



Les 4 derniers siècles m'ont semblé être un long hiver, mais aujourd'hui je sens le printemps venir." dit John Snow.